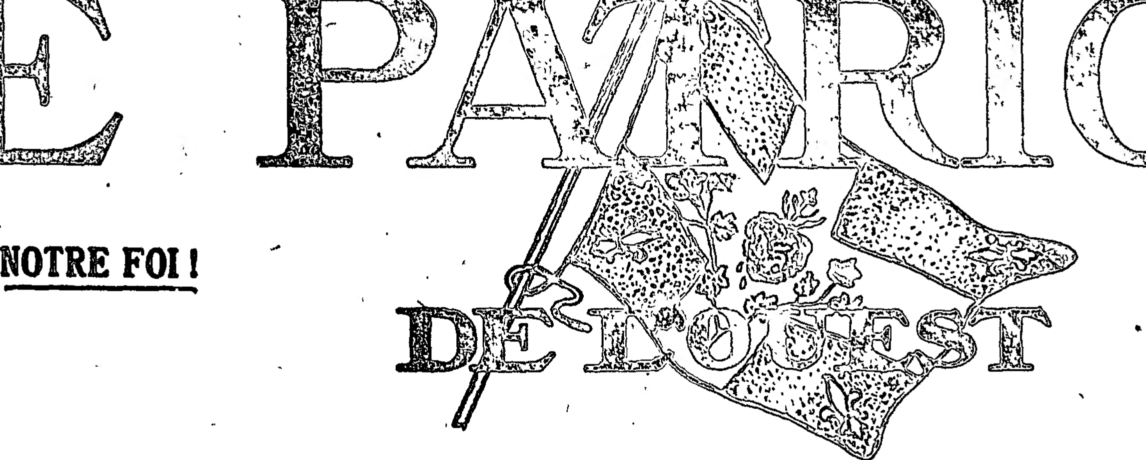
Le seul journal français de la Saskatchewan.

Organe des Catholiques de langue française du Nord-Ouest.

Le "Patriote" est lu chaque semaine par plus de 30.000 personnes.

LE PATRIOTE DE L'OUEST



NOTRE FOI! NOTRE LANGUE

ADMINISTRATION ET REDACTION:
1303, 4ème Avenue Ouest
Prince-Albert, Sask. Téléphone 2964

ABONNEMENT:
Un an, Canada $2.00
" " Etats-Unis $2.50
" " Europe $5.00

U. LANGLOIS, O.M.I. Rédacteur — J.-E. MORRIER, Administrateur

17ème Année — 2-705 — PRINCE-ALBERT, SASK., Mercredi, 23 mars 1927 — No. 2

Les 300 délégués de la Convention acclament leurs chefs.

Premier jour de la Convention

Grand'messe à la cathédrale célébrée par S. G. Mgr Prud'homme.—Sermon par S. G. Mgr Mathieu.—Chant de cantiques.—Inscription des délégués à la salle Ste-Marie.

C'est à 9.30 h. mardi le 15 mars que s'ouvraient la dixième convention de l'Association Catholique Franco-canadienne de la Saskatchewan, et la cinquième convention des Commissaires d'école Franco-canadiens. Comme tous les grands événements de notre vie nationale, la convention débuta au pied de l'autel dans la plus sublime des prières, celle du Saint Sacrifice de la messe.

Sans être encore au complet la délégation de nos deux sociétés nationales remplissait déjà presque la grande nef de la cathédrale, lorsque Sa Grandeur Mgr Prud'homme accompagné de MM. les abbés Chas Maillard et Henri-François Kugener, s'avança vers le maître-autel pour y offrir la sainte messe aux intentions des congressistes. Sa Grandeur Mgr Mathieu présidait au trône avec Mgr Bourdel, P.D., et M. l'abbé Ferland comme prêtres assistants.

Plusieurs membres de la Convention étaient montés à l'orgue et firent entendre quelques-uns de nos beaux cantiques français pendant que se déroulaient au sanctuaire les cérémonies sacrées.

A la fin de la messe, Mgr l'archevêque de Régina parut en chaire et donna le sermon de circonstance.

LE SERMON

Comme l'oiseau quitte tout, dit-il, pour aller construire son nid et veiller sur sa famille, ainsi vous avez laissé vos occupations, vous avez mis de côté tout travail, vous avez quitté pour ainsi dire la terre et, afin que votre prière soit plus belle, afin que le chant de votre coeur soit plus harmonieux et plus pur, afin que de votre âme sortent des louanges qui soient plus agréables à Dieu, afin d'obtenir de lui des lumières dont vous avez besoin dans l'étude des questions qui intéressent sa gloire et le bonheur de notre chère patrie, vous avez voulu ce matin venir vous recueillir dans son temple, lui demander de vous rendre dignes de lui et dignes de l'Eglise dont vous voulez être les enfants soumis et dévoués.

Il y a dans le cimetière St-Laurent à Rome un mausolée qui m'a surtout frappé: c'est celui d'une jeune mère mourante qui presse son enfant sur son coeur et lui dit avec un air qui fait deviner les paroles gravées sur le marbre: "Mon fils, *aime ton pays, aime ton Eglise, aime ton Dieu.*" Voilà quelle doit être notre devise: voilà les devoirs que vous avez à remplir.

Aimez Dieu

Comme il a été bon pour vous! Ne pourrait-il pas vous dire à vous avec vérité: "Qu'aurais-je pu faire pour vous que je n'aie pas fait? "Il vous a fait naître dans un pays catholique; il vous a donné de bons parents qui ont conservé à leur foyer le feu sacré des vertus chrétiennes, qui ont mis en vous la connaissance et l'amour de Dieu dès que votre intelligence et votre coeur ont été capables de le connaître et de l'aimer. Combien de fois il vous a donné ses sacrements; combien de fois il vous a donné des inspirations, des lumières intérieures, des remords pour votre amendement; pourquoi avez-vous reçu ces grâces de préservation, ces secours qui ont été si souvent accordés à votre fragile nature et qui ont été refusés à des milliers d'autres abandonnés à eux-mêmes, sollicités au mal par de perfides entraînements et de détestables exemples, blasphémant parfois une religion qu'ils ont eu le malheur de ne pas connaître? S'ils sont sur le chemin de la perdition, tandis que vous pouvez espérer être sur le bon chemin, que pouvez-vous en conclure? Une seule chose: c'est que Dieu a ouvert pour vous les trésors de sa miséricorde et que vous avez été l'objet de ses plus tendres prédilections.

Pourriez-vous rester insensibles à tant d'amour? Votre coeur ne vous dit-il pas que vous avez contracté la dette sacrée de la reconnaissance, cette dette que tous regardent comme devant accompagner tout bienfait.

La mère veut la reconnaissance de l'enfant qu'elle a porté dans ses bras; le riche la demande au pauvre dont il a secouru l'indigence; l'homme qui s'incline vers le malheur l'attend de celui dont il a consolé les larmes.

Cette reconnaissance, n'allez pas la refuser à Dieu; il l'attend de vous. Témoignez-la lui en tenant pures vos âmes qu'il a rachetées de son sang, en accomplissant toujours votre devoir, en faisant bien mais aussi en faisant le bien autour de vous par les bons exemples que vous aurez à coeur de donner.

Aimez l'Eglise

Quelle est belle la patrie catholique! Comme nous devons être heureux et fiers d'être ses enfants! Son roi est Jésus-Christ; quel autre eut jamais sa grandeur et sa beauté! Elle a pour étendue le ciel et la terre, les siècles et l'éternité. Son histoire est écrite avec des miracles et tous ses combats sont des victoires. Ses héros sont les martyrs et les saints, les plus grandes figures qu'ait saluées l'admiration des siècles, les plus hautes intelligences, les plus nobles âmes qui passèrent parmi l'admiration du monde et que l'humilité n'a pu sauver de la gloire. De tous les drapeaux celui de l'Eglise, notre mère, est le plus glorieux. Voilà vingt siècles qu'il mène l'humanité à tous les héroïsmes: il la mène à toutes les gloires de la terre; il la mène à la gloire éternelle. L'histoire de l'Eglise catholique est une longue chaîne de vertus, de sacrifices où brillent comme des diamants et des rubis les grandes, les divines actions des saints.

Il y a vingt siècles, elle a pris l'humanité dans la boue où elle se vautrait pour lui faire atteindre une perfection inconnue à l'antiquité païenne. Elle a ennobli les intelligences, elle a purifié les coeurs. Citez une misère qu'elle n'a pas soulagée, une lutte devant laquelle elle ait reculé, un état social sur lequel on l'ait vu incapable d'étendre ses bienfaits.

Aimez l'Eglise et qu'elle soit toujours pour vous ce qu'il y a de plus cher au monde. C'est ce qu'elle était pour vos ancêtres dont il nous faut admirer les travaux extraordinaires, les immortels faits d'armes, les miracles d'héroïsme.

C'est pour elle qu'ils quittaient le beau pays de France pour venir sur les bords inhospitaliers de nos grands fleuves planter la croix, le signe de la Rédemption. C'est l'Eglise qui a présidé à la naissance de notre pays, c'est son étendard qui le premier a été arboré sur cette terre nouvelle.

Ce sont les prêtres, les ministres de l'Eglise, qui sont venus, avec le flambeau de l'Evangile, éclairer des peuples plongés ici dans les ténèbres de l'erreur, tracer la voie à la civilisation à travers les sentiers les plus reculés, sous les latitudes les plus rigoureuses.

Ils y furent suivis par des armées de femmes admirables, de saintes religieuses animées par le seul désir de répandre des consolations sur ceux qui n'en connaissaient pas même le nom, de sécher les larmes des malheureux, de panser les cicatrices des mourants, de nourrir les affamés, de vêtir la nudité, d'éclairer les âmes.

En lisant la vie si sacrifiée, si misérable de ces pauvres prêtres, en voyant ces missionnaires disséminés dans ces vastes solitudes où le zèle évangélique les avait conduits, on se rappelle cet ambassadeur de Pologne qui, traversant un jour la place St-Pierre avec le Pape St-Pie V, lui demanda des reliques. Le Pontife se baissa, ramassa un peu de terre et, la lui donnant: Tenez, dit-il, voici des reliques: voici la terre arrosée du sang des martyrs."

La terre sur laquelle ont vécu nos prêtres, nos missionnaires, nous la regardons, nous avons le droit de la regarder comme une relique: car ils étaient des saints. C'est vrai, ils n'ont pas été déclarés tels par l'Eglise et enrégistrés comme tels dans son martyrologe; ils règnent cependant avec Dieu "in splendoribus sanctorum."

Cette Eglise, aimez-la et témoignez-lui votre reconnaissance par une parfaite fidélité à ses préceptes; soyez toujours sur ce sol de l'Amérique de vrais apôtres du Christ, répandant autour de vous le parfum des vertus chrétiennes.

Et cette foi que vous avez reçue de vos ancêtres, avez à coeur de la transmettre à vos descendants; donnez à vos enfants ce qui ne se tient pas dans la main, ce qui ne s'enferme par dans un coffre fort, ce que ne peut ravir une spéculation malheureuse, mais ce qui pénètre jusqu'au coeur, ce qui remplit l'âme et la vie, ce que rien au monde ne peut leur arracher: L'a-

(Sute à la page 2)

Nos chefs

Comité d'honneur

MGR MATHIEU, archevêque de Régina.

Mgr PRUD'HOMME, évêque de Prince-Albert.

M. LE JUGE W. W. A. TURGEON, de la cour d'appel.

M. LE JUGE A. GRAVEL, de la cour de district.

—:*:—

Comité Exécutif de l'A. C. F. C.

PRESIDENT: M. Raymond Denis, Vonda.

1er VICE-PRESIDENT: M. Arthur Marcotte, Ponteix.

2ème VICE-PRESIDENT: M. Antonio de Margerie, Prud'homme.

SECRETAIRE-GENERAL: M. le commandeur J.-E. Morrier.

TRESORIER-GENERAL: M. l'abbé Chas. Maillard, Gravelbourg.

L'AUMONIER GENERAL est Mgr L.-H. Marois, V.G., Régina.

Font aussi partie du Comité exécutif de l'A. C. F. C. le président de l'Association des commissaires, le rédacteur du "Patriote de l'Ouet" et les visiteurs d'écoles.

—:*:—

Comité exécutif de l'Association des Commissaires

PRESIDENT: M. Raymond Denis. Vonda.

1er VICE-PRESIDENT: R. P. Fallourd. St-Hubert.

2ème VICE-PRESIDENT: M. A. de Margerie, Prud'homme.

SECRETAIRE-TRESORIER: M J. E. Morrier, Prince-Albert.

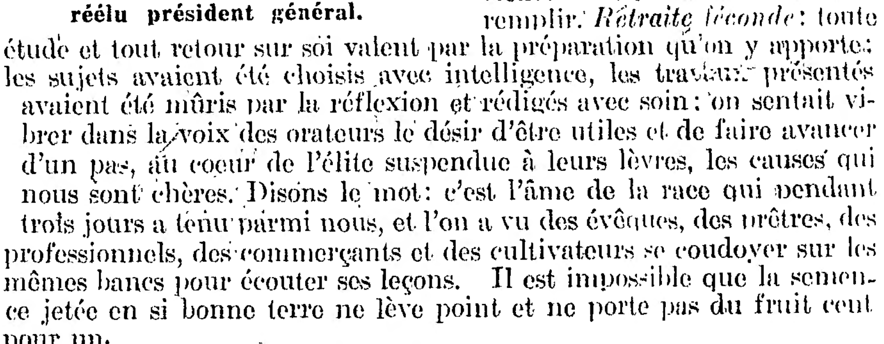
DIRECTEURS: MM. J. Casgrain, de Prince-Albert; Paul Bourdy, de Laflèche; l'abbé Kugener, de WillowBunch; J. A. Motut, de Hoey; l'abbé J. B. Jullion, de St-Hippolyte; le Dr Maurice Gravel. de Gravelbourg.

La Convention de Régina remporte un éclatant succès

Une grande retraite nationale

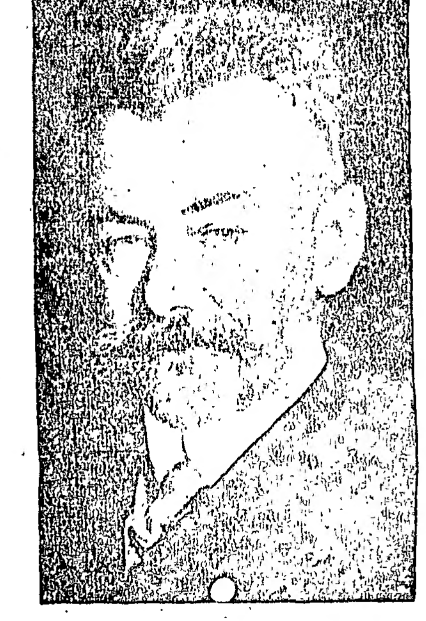
M. Raymond Denis, réélu président général

Il n'est pas exagéré de dire que la Convention tenue à Régina la semaine dernière, les 15, 16 et 17 mars fut la plus belle qu'on ait encore vue dans la Saskatchewan française. Telle est l'impression unanime de tous ceux qui eurent le bonheur d'y prendre part.



M. RAYMOND DENIS, réélu président général.

Ce fut une véritable retraite nationale. *Retraite sérieuse* s'il en fut jamais: trois séances d'étude par jour, de 9 h. à midi, de 2 h. à 6 h., et de 8 h. à 11 h. ne parvinrent pas à lasser l'assiduité des délégués et à désemplir la salle. *Retraite laborieuse*: ce qui frappa davantage les représentants des provinces voisines et les membres qui assistaient pour la première fois à ces assises, ce fut bien l'intérêt constant manifesté par l'auditoire, la large part prise par tous, professionnels et cultivateurs, aux discussions, le bon sens et le pratique des suggestions proposées. *Retraite sanctifiante*: commencée au pied du saint autel par l'offrande de la Divine victime, elle éleva tout de suite les esprits et les coeurs à une sphère supérieure où délégués d'une nation qui prie, tous sentaient que pendant trois jours ils allaient vivre près de Dieu, étudier sous Son regard et dans Sa lumière les problèmes vitaux de tout le groupe: rien ne grandit autant les âmes que la conscience d'une haute mission à remplir. *Retraite féconde*: toute étude et tout retour sur soi valent par la préparation qu'on y apporte: les sujets avaient été choisis avec intelligence, les travaux présentés avaient été mûris par la réflexion et rédigés avec soin: on sentait vibrer dans la voix des orateurs le désir d'être utiles et de faire avancer d'un pas, au coeur de l'élite suspendue à leurs lèvres, les causes qui nous sont chères. Disons le mot: c'est l'âme de la race qui pendant trois jours a tenu parmi nous, et l'on a vu des évêques, des prêtres, des professionnels, des commerçants et des cultivateurs se coudoyer sur les mêmes bancs pour écouter ses leçons. Il est impossible que la semence jetée en si bonne terre ne lève point et ne porte pas du fruit cent pour un.



M. LE COMMANDEUR J. E. MORRIER, réélu secrétaire général.

Le soir du deuxième jour offrit un spectacle auquel on ne s'habitue pas facilement. Autour de la même table d'honneur se rangeaient nos chefs religieux et laïques à côté des plus hauts représentants du pouvoir civil. La participation de ces derniers à nos agapes fraternelles, les paroles qu'y ont prononcées MM. Latta, Uhrich et Turgeon consacrent d'une façon éclatante la saine direction donnée à nos Associations nationales par ceux que nous avons choisis pour têtes dirigeantes. A ceux qui seraient tentés de s'aplatir devant le nombre et devant la morgue anglo-saxonne, M. Latta a dit: *"Je n'ai aucune estime pour celui qui renie ses parents et ses origines"*. A ceux qui trouvent qu'il s'enseigne dans nos écoles trop de catéchisme et trop de français, M. Uhrich a répondu: "*L'élément essentiel de l'éducation est l'élément religieux. Les vertus du coeur sont supérieures à celles de l'intelligence.*" A tous enfin, M. Turgeon a lancé le mot d'ordre sauveur: "Suivez vos chefs, la victoire est à ce prix. En vingt ans ils vous ont fait accomplir des progrès qu'il était impossible de prévoir, et quel sera l'avenir si vous restez fidèles à leur discipline?" L'A. C. F. C. n'a jamais prêché autre chose que ces doctrines, et de les voir sanctionnées par de tels personnages au quinzième anniversaire de sa fondation doit faire bondir nos coeurs d'une légitime fierté.

M. LABBE CHAS. MAILLARD, élu trésorier général.

Aussi l'assemblée fut-elle unanime à réclamer les mêmes chefs. Sans doute ce ne devrait pas être toujours aux mêmes de se faire tuer; mais quand Dieu ouvre quelque part une source, fût-ce celle du dévouement, c'est pour que son petit peuple y puise tant qu'elle demeure généreuse. Nos élus l'ont compris: MM. Raymond Denis et J. E. Morrier, qui sont la cheville ouvrière de nos Associations, ont accepté pour un nouveau terme, l'un la charge de président général, et l'autre celle de Secrétaire général. Avec le concours des patriotes désintéressés et avertis qui composent leur conseil, nous avons l'assurance que les deux années à venir seront parmi les plus belles et les plus fécondes de la vie française en Saskatchewan.

La dernière Convention, celle de 1925, avait raffermi sur ses bases la Saskatchewan française et l'avait formée en carrés solides prêts à l'action. L'action s'est engagée. conventions régionales. concours scolaires, redressement de quelques injustices, voyages de la Survivance, programme de français, tout a marché de front. Celle de 1927 a trouvé nos 45,000 Franco-canadiens emboîtant le pas derrière leurs chefs; ils ont confiance en eux, ils les aiment. L'union des coeurs complète et renforce l'union des esprits; on sent que tout le groupe n'attend plus des chefs que le mot d'ordre pour opérer l'union des volontés dans une action commune intense et vigoureuse.

L'époque des débuts, des premiers tâtonnements et des coups d'essai, est passée. Nous entrons dans la période des oeuvres durables et des réalisations plus hautes. Qu'on en juge par les résolutions adoptées!

Franco-canadiens, nous avons les cadres qui sont nos Associations, nous avons les armes qui sont nos droits, nous avons des chefs. Que chacun soit à son poste et garde sa tranchée, nous irons de l'avant.

U. Langlois, O.M.I.

Grand banquet de l'A. C. F. C.

Plus de 300 convives sous la présidence d'honneur de Nosseigneurs les évêques.—Le maire de Régina se fait représenter.—Deux ministres du cabinet provincial, des juges, nombre de personnages distingués.

"Je n'ai aucune estime, déclare l'hon. M. Latta pour celui qui oublie ses parents et ses origines."

A 6.30h. mercredi soir 16 mars, la grande salle de l'hôtel Champlain ouvrait ses portes aux 350 convives, hôtes d'honneur, délégués de la Convention, etc. Le cercle local de l'A.C.F.C., dont M. Jean, agent consulaire de France, est le dévoué président, s'était chargé de l'organisation de ce magnifique banquet.

A la table d'honneur, M. Jean avait à sa droite S. G. Mgr Mathieu, l'hon. S.-J. Latta, ministre de l'éducation, le R. Frère Joseph, directeur de l'école Provencher de S.-Boniface, le R. P. Hilland, O.M.I., curé de la paroisse allemande Ste-Marie de Régina, l'hon Juge Gravel, l'hon Juge Martin, l'hon. Juge Turgeon; à sa gauche S. G. Mgr Prud'homme, l'hon. Dr Uhrich, ministre de la santé, M. Raymond Denis, président général, Mgr Bourdel, P.D., M. J.-E. Morrier, secrétaire général, M. Chas. Gardner, représentant du maire de Régina, l'hon. Juge Lamont.

Menu délicieux, service rapide, salle magnifiquement éclairée, rien ne fut négligé de ce qui pouvait faire de l'occasion une véritable fête de gala. S. G. Mgr Mathieu devançant les voeux des organisateurs avait accordé dispense de l'abstinence.

M. Gardner

A la fin des agapes M. Jean, en termes très aimables souhaita la bienvenue au nom du cercle local de l'A.C.F.C., à tous leurs hôtes et présenta comme premier orateur. M. Chas Gardner, représentant du maire de Régina. Celui-ci exprima le regret du maire d'avoir eu à répondre à un autre engagement et se dit heureux de pouvoir faire les honneurs de la ville aux nombreux délégués de la Saskatchewan française. 'Nous apprécions, dit-il, à sa juste valeur l'importance du travail que vous êtes venus ici accomplir; nous sommes heureux de vous avoir parmi nous et nous serons enchantés de rendre votre séjour aussi agréable que possible par tous les moyens à notre disposition.

Le Frère Joseph'

Le second orateur fut le Frère Joseph, directeur de l'école Provencher, St-Boniface. Le R. Frère parla d'abord en français, langue qui n'est pas la sienne mais qu'il manie avec aisance et une grande correction. Il dit la satisfaction toute particulière qu'il ressentait de pouvoir se rencontrer avec des personnages aussi distingués. On pourrait peut-être trouver étrange de voir l'un des humbles fils du P. Chaminade, fondateur de sa communauté prendre part à de grands banquets de cette sorte; mais, ajoute-t-il, je suis venu ici à l'école d'un grand maître, Mgr Mathieu, ainsi que d'une noble association et depuis deux jours j'ai tâché d'être bon élève. Votre Association repose sur la même base que la nôtre, elle doit répondre aux mêmes questions, chercher la solution des mêmes problèmes. Au Manitoba, nous sommes plus favorisés parce que nous n'avons aucune loi qui nous permette l'enseignement du français, et ainsi nous pouvons en faire davantage. Je suis fier de pouvoir dire que la première année chez nous s'enseigne tout en français, que graduellement on y introduit l'anglais et qu'ainsi au grade V ou VI la part des deux langues est à peu près égale. Cette méthode nous donne de bons résultats. J'avais hâte de faire votre connaissance et ce petit bout de conversation suffit pour ce soir, je me réserve de vous en dire plus long demain.

Puis, dans un anglais parfait, le Frère Joseph dit combien il serait heureux de vivre dans une province où l'Eglise et l'Etat s'entendent si bien, où l'on voit les membres du parlement se réunir autour de l'archevêque comme s'ils étaient ses fils. Vous vivez en frères ici et je vous félicite; il n'y a pas de question de race chez vous. Cette harmonie explique vos progrès et j'en emporterai chez nous le souvenir comme la clé du succès.

M. l'abbé Deschambault

Puis se leva M. l'abbé Deschambault, représentant de *La Liberté* de Winnipeg, qui commença par reprocher à la Saskatchewan de voler au Manitoba ses meilleurs hommes: Mgr Prud'homme, MM. Jean, de Margerie et Gagné; vous venez chez nous prendre ce qu'il y a de mieux, vous le mêlez à ce que vous avez de bon, il n'est pas étonnant alors que vous fassiez quelque chose de très bien. Je vous apporte le message du Manitoba où depuis 40 ans nous essayons de nous maintenir; message de sympathie, d'amour, d'admiration fraternelle de la part du successeur des Taché et des Langevin. Une vieille Irlandaise écrivait à son fils: "Patrick, remember your soul and liberty"; c'est à cause de cette souvenance qu'après 40 ans un fils du Manitoba peut vous parler dans sa langue. Nous suivons avec intérêt vos luttes, vos gains et vos déboires, parce que nous avons le même idéal catholique et français. L'idéal catholique ne se défend pas; mais pour devenir un idéal vivant il a besoin de votre collaboration. "Pour sauver vos églises, disait Barrès aux catholiques de France, il faudrait des saints." L'idéal français est tellement apparenté à l'autre que notre histoire est presque une histoire ecclésiastique. Il m'apparaît dans le triomphe de l'esprit sur la matière. Prenons garde: avec l'aisance entre chez nous le danger d'être entamés; à nos jeunes fournissons du travail sérieux, donnons des cercles de jeunesse; soyons des exemples de vie intellectuelle.

M. l'abbé Deschambault termine par une invite à l'espérance; nous du manitoba sommes encore aux Catacombes, vous aux premières pierres de l'arc triomphal. Cependant le congrès de l'Alberta l'été dernier, celui plus récent du Manitoba, et votre convention d'aujourd'hui sont pour tous un symbôle et une espérance. Le symbôle d'un réveil général dans une action commune; l'espérance de jours meilleurs.

M. A. Boileau

M. A. Boileau, délégué de l'Ass. des Canadiens-français de l'Alberta, prend ensuite la parole. Il apporte à la place de leur secrétaire, M. Rioux, indisposé, le salut sincère et l'accolade fraternelle de l'Alberta. Merci pour votre sympathie à notre endroit; notre douleur vous touche. Cependant la lutte sournoise, déloyale de ceux sur lesquels nous devrions pouvoir naturellement nous appuyer n'a jamais qu'un résultat. Elle nous souffle à l'oreille: "Fais ce que dois; plutôt mourir que trahir." Elle trempe davantage notre volonté de garder intacte notre intégrité nationale. La résistance s'organise: 30 cercles bien vivants réunissent déjà en faisceau nos forces éparses. Soyez assurés que pendant longtemps encore nos bons curés diront le Dominus vobiscum avec un accent bien français, que nos enfants chanteront dans leur langue maternelle. Mesdames et Messieurs, je vous offre en plus mes chaleureuses félicitations: je suis émerveillé de la discipline pratique de vos séances, de la forme splendide des discours et de l'érudition de vos orateurs. En écoutant hier matin Mgr Mathieu vous parler, j'entendais comme le bruit d'une marée montante, celle de notre sang, de nos traditions, de notre histoire, et j'ai compris la futilité des oppositions qui voulaient mettre obstacle à ce flot; j'ai compris que tant que nous aurons de tels chefs, et que nous aurons l'intelligence de les suivre, nous marcherons à la victoire.

M. Boileau ajouta quelques mots en anglais pour dire combien il admirait l'harmonie dont il est le témoin, harmonie qui explique le beau travail déjà si avancé en Saskatchewan de la formation d'un esprit national basé sur la justice et la tolérance mutuelle.

L'HON. M. LATTA

Vint ensuite le tour de l'hon. S. J. Latta, ministre de l'éducation, qui parla de quelques problèmes éducationnels auxquels la Saskatchewan doit trouver une solution.

Tout d'abord, dit-il, je pense comme vous sur un point capital: 'Je n'ai aucune estime pour quelqu'un qui oublie ses parents et ses origines". Je ne puis vous parler en français parce que je ne l'ai jamais appris; mais bien que je sois Anglais, j'ai quelque chose de commun avec vous je suis Canadien, de descendance canadienne. Nous apprécions beaucoup les hommes de valeur que le Manitoba a pu nous fournir; mais à l'heure présente notre système d'éducation n'est inférieur à aucun autre, et nous espérons l'améliorer encore, parce qu'il n'y a rien de trop bon pour la Saskatchewan.

(Suite à la page 4)

Premier jour de la Convention

(Suite de la page 1)

mour de Dieu et de l'Eglise, de leur famille et de leur pays. Alors vos enfants aimeront tout ce qu'il faut aimer et rien que ce qu'il faut aimer.

Aimez votre pays

Aimez votre pays et comment ne l'aimeriez-vous pas du plus ardent amour, quand ce pays est comme le nôtre une terre qui a reçu du Créateur les plus admirables dons que puisse rêver un peuple?

Terre privilégiée en effet que celle où Dieu a placé un sol où pousse la végétation la plus luxuriante et la plus variée.

Richelieu disait en parlant de Naples: 'Quel sera le ciel si la terre de cet exil est déjà si belle-"

Oui, comment ne l'aimerions-nous pas notre patrie, nous Français; car c'est la terre de nos aïeux, le sol sacré que nos pères ont foulé et conquis dans d'héroïques chevauchées? C'est ici qu'ils ont répandu leurs sueurs et souvent leur sang dans de profonds sillons de labeurs et de gloire: c'est ici qu'ils ont souffert et triomphe avant nous, ici qu'ils sont morts et reposent en paix. Par conséquent, cette patrie est pour nous un berceau et une tombe à garder.

Nous tous ici ce matin, prions, demandons à Dieu de nous éclairer et de nous fortifier, afin que nous voyions notre devoir, afin que nous ayons le courage de l'accomplir. Nous travaillerons alors avec plus de succès sous le regard de celui qui nous a tant aimés et qui nous continuera sa toute puissante protection.

Trempons les noms de tous ceux qui sont venus prendre part à ce congrès dans le sang de Jésus qui va à l'instant couler sur l'autel, et supplions Dieu de bénir leur travail, de féconder les efforts qu'ils font pour le bonheur temporel et spirituel d'une race qui veut à jamais lui rester fidèle.

INSCRIPTION DES DELEGUES

A 11 heures, la salle Ste-Marie, salle magnifique appartenant aux catholiques allemands et mise si généreusement à notre disposition depuis tant d'années, présentait un aspect des plus animés. C'était l'inscription des délégués qui commençait sous les soins dévoués de M. J. S. Casgrain, de Prince-Albert, et de M. Jules Godart, de Debden.

Nous donnons ailleurs la liste complète des délégués des Commissaires d'écoles. Celle des délégués de l'A.C.F.C. fut plus difficile à établir, si bien que nous avons la certitude d'avoir omis un certain nombre de noms, à cause de l'arrivée de nouveaux délégués dans le cours de l'après-midi et même le lendemain. Cependant nous pouvons affirmer sans crainte d'erreur que le nombre total des membres de la Convention à plus d'une seance dépassait les 300. Nous avons entendu à maintes reprises de nombreux délégués remarquer avec satisfaction comme la salle se remplissait à chacune des sessions, malgré les longues heures de travail, de 9 heures à midi, de 2 h. à 6 h., de 8 h. à 11 h.

Disons en passant qu'il y eut plus que le nombre suffisant de billets de chemin de fer pour obtenir le retour à moitié prix.

La délégation de cette année contenait moins de femmes, de demoiselles et d'institutrices que celle de 1925. Tous en firent la remarque si bien qu'une résolution à l'effet de multiplier leur nombre aux prochaines conventions fut adoptée à l'unanimité. Pour rendre justice à celles qui prirent part aux assises de la semaine dernière, il nous faut dire qu'elles donnèrent à tous un bel exemple d'assiduité aux séances, et que quelques-unes appelées à prendre la parole le firent d'une façon telle que leur participation aux assemblées futures ne pourra qu'en rehausser l'éclat et la valeur.

Sacrifices et dévouements

Nous nous en voudrions de ne pas mentionner les sacrifices réels consentis par certains délégués pour que le petit groupe canadien de leur paroisse fut représenté. Nous nommerons entre autres le Dr. Hamelin de North-Battelford qui paya de son argent personnel tous les frais de voyage, afin que ses co-paroissiens de langue française tout récemment formés en cercle passent avoir une voix aux délibérations de la Saskatchewan française. D'autres, peut-être se trouvent dans le même cas. M. le curé de Coderre, M. l'abbé Thibault, eut lui, toutes les peines du monde à se rendre à Régina. Comme les jours du train local ne correspondaient pas avec ceux de la Convention, il dût faire 35 milles en voiture avec son compagnon, délégué lui aussi. Partis en traîneau, la douce température et le chaud soleil du 14 mars ne tardèrent pas à faire disparaître toute la neige. L'eau coulait en rivière dans les chemins; un ruisseau à traverser s'était changé en torrent si bien qu'il faillit emporter chevaux et voiture. Nos voyageurs en furent quitte pour un bain à l'eau glacée et quelques heures d'exposition au froid dans des habits trempés. Mais leurs aventures n'étaient pas finies, puisque force leur fut d'emprunter un wagon afin de permettre à leurs montures de les rendre à destination. C'est sans doute à de tels sacrifices et à de tels dévouements que non seulement la Convention doit son succès, mais la race française sa survivance dans la Saskatchewan.

SOCIETES-SOEURS

L'Association d'Education du Manitoba avait délégué l'un de ses membres les plus actifs, le R. Frère Joseph des Frères de Marie, directeur de l'Académie Provencher pour garçons. La *Liberté* était représenté par M. l'abbé Antoine Deschambault, secrétaire de S. G. Mgr Béliveau. Tous les deux suivirent les séances avec un intérêt manifeste, et adressèrent aux congressistes des paroles qui firent impression et ne seront pas sans porter fruit.

Nos compatriotes de l'Alberta nous avaient délégué M. Rioux, le dévoué secrétaire de leur Association, mais à cause d'une indisposition celui-ci dut se faire remplacer par M. A. Boileau, courtier. M. Boileau porta la parole dans deux ou trois circonstances; ses paroles fortes et pesées, dites d'une voix chaudes et vibrantes, nous ont fait comprendre combien nos problèmes intéressaient la province-soeur et quelle sympathie nous devions à nos frères de là-bas sans évêques pour les guider, sans chefs encore bien reconnus par tous, mais qui travaillent sans relâche à s'organiser et ont résolu en leur âme de survivre coûte que coûte.

La Ligue d'Action Française de Montréal et l'Association Catholique de la jeunesse canadienne-française adressèrent à la Convention des télégrammes que nous sommes heureux de publier plus bas. A ceux-ci nous pouvons bien ajouter le nouveau témoignage de sympathie sincère et toujours fidèle que nous donnait M. Héroux du *Devoir* dans son premier-Montréal du 10 mars, témoignage que *Le Patriote* reproduisait dans sa dernière édition.

Représentants des journaux

Aux trois journées de la Convention le *Patriote de l'Ouest*, la *Liberté* de Winnipeg et le *Leader* de Régina étaient représentés: le 'Patriote" par son rédacteur et le R. P. O. Allard, O.M.I., la 'Liberté" par M. l'abbé d'Eschambault, et le "Leader" par notre compatriote, M. Phaneuf. C'est grâce à lui que le "Leader" et le "Star de Saskatoon donnèrent des compte-rendus des principales séances. Outre ces journaux, la *Free Press* de Winnipeg avait envoyé un représentant spécial dans la personne de M. Lewi

Nous avons été également heureux de remarquer dans la salle à presque toutes les séances, M. Alphonse Brazeau et M. Paul Gingras représentants français dans l'Ouest, l'un du Pacifique Canadien, l'autre du Canadien National.

LA SURVIVANCE AU CINEMA

Grâce à l'obligeance de M. A.-L. Brazeau, du Canadien National, les membres de la Convention eurent mercredi l'avantage de voir dérouler sur l'écran le film du dernier voyage de la Survivance

Tous les délégués furent heureux de reconnaitre et d'applaudir quelques-uns de leurs bons amis et notamment M. R. Denis.

La scène des sports d'hiver à Montréal notamment est très bien réussie.

Première Séance des commissaires

Souhaits de bienvenue par M. Jean—Discours du président—Allocutions de Nosseigneurs Mathieu et Prud'homme—Rapport du secrétaire-trésorier—Comités de résolutions et de nominations—Rapports sur les visites des écoles et les concours scolaires.

Mardi après-midi, le 15 mars à 2 h., la première séance de la convention réservée aux délibérations des commissaires d'écoles, s'ouvrait par la prière.

Nosseigneurs Mathieu et Prud'homme avaient tenu à honorer de leur présence la première session des délégués de nos commissions scolaires. A leurs côtés se trouvaient Mgr Bourdel, P.D., M. l'abbé Chas. Maillard, V. F., et dispersés dans la salle une trentaine de membres du clergé régulier et séculier. La plupart des délégués se trouvaient à leur poste, à l'exception de quelques uns qui arrivèrent le jour même dans la soirée.

Sur l'estrade prennent place M. R. Denis, président, et les autres membres de l'exécutif.

M. JEAN

Des souhaits de bienvenue aux membres de la Convention sont alors offerts par M. Jean, président du cercle local de l'A. C. F. C. Il remercie d'abord ses compatrotes de Régina de l'avoir réélu président, ce qui lui vaut l'honneur de faire l'honneur de leur ville aux distingués visiteurs.

Bienvenue au clergé venu si nombreux de toutes les parties de la province; bienvenue aux représentants de l'Alberta et du Manitoba; bienvenue aux vaillants commissaires d'écoles qui forment le corps de gendarmes de l'A. C. F. C. contre les voleurs de nos droits.

Nous devons être orgueilleux de nos Associations notionales, orgueilleux jusqu'au point d'être obligés de nous en confesser. Cet orgueil ou plutôt cette fierté est légitime, et c'est avec une fierté bien grande que je salue votre digne président, car c'est grâce à lui que nos voyages dans l'Est ont obtenu un si constant succès.

M. RAYMOND DENIS

M. le président remercie M. Jean des paroles si élogieuses à son adresse, et le cercle de Régina qui a tant fait pour recevoir grandiosement les membres de la dernière et de la présente convention. Merci à Sa Grandeur Mgr Mathieu de nous avoir donné ce matin une si belle leçon de fierté et de nous avoir appris à mieux aimer notre pays, "cette terre de reliques"; merci à S. G. Mgr Prud'homme d'avoir hâté son retour de l'Est pour nous apporter l'encouragement de sa présence et l'appoint de sa chaude parole; merci aux délégués d'être venus en tel nombre.

Oui je suis heureux d'avoir à saluer ici cet après-midi, l'une des plus nombreuses conventions que nous ayons encore eues dans cette province. C'est avec un plaisir infini que je constate que nos questions nationales sont de plus en plus comprises et attirent davantage d'année en année l'attention du public.

Nous craignions qu'avec le temps, au fur et à mesure que disparaitraient les anciens, au fur et à mesure que la jeune génération, celle qui a reçu dans l'Ouest son éducation, arriverait à remplacer la génération qui vieillit, nous craignions, dis-je, que l'indifférence ne vint à remplacer l'ardeur patriotique du passé ; mais cette magnifique convention qui dépasse par le nombre tout ce que nous avons vu jusqu'à présent donne à ces craintes le plus éclatant, le plus triomphal des démentis; et les jeunes que j'aperçois nombreux dans cette salle proclament bien haut par leur présence ici que ceux qui sont nés ou ont reçu leur éducation sur les rives de la Saskatchewan ou de la Rivière Rouge sont aussi patriotes que ceux qui ont vu le jour sur les bords du St-Laurent, ou sous les cieux plus doux peut être de la glorieuse France ou de l'héroïque Belgique.

C'est une consolation pour ceux qui luttent depuis des années, et cette Convention est la plus magnifique des récompenses pour les chefs qui ont mis tout leur dévouement, tout leur coeur pour bien diriger le groupe vers ses destinées, vers la Survivance.

Au nom des exécutifs des deux associations qui tiennent ici leur convention conjointe, merci; merci à messieurs les délégués d'être venus si nombreux. Leur présence ici est un présage de victoire, une garantie de cette survivance que deux fois déjà nous sommes allés proclamer dans Québec.

Peut-être y a-t-il des défections. Nous le saurons en consultant la liste des délégués présents, mais ces défections ne sont certainement pas nombreuses; peut-être aussi sont-elles causées par des cas de force majeure. S'il en est d'autres dûes à des motifs moins avouables, il nous reste à les regretter, et à prier pour les absents, leur pardonnant le mal qu'ils font à une cause dont ils devraient être les soldats.

Merci aux différents orateurs qui ont bien voulu accepter d'adresser la parole devant cette Convention; plusieurs d'entre eux ont parcouru des distances considérables pour nous apporter le précieux encouragement de leur éloquence et de leur expérience, nous leur en sommes infiniment reconnaissants; et le sentiment du bien qu'ils vont faire sera, j'en suis sûr, la plus belle de leur récompense.

Merci aussi aux délégués des provinces voisines qui ont voulu accepter notre invitation et venir ici affirmer publiquement la solidarité et la fraternité des groupes de l'Ouest. Les luttes qui se livrent dans l'une ou l'autre de nos provinces intéressent directement les deux autres, et, victoires, défaites ou épreuves ont une répercussion profondes sur les autres groupes. C'est pourquoi les épreuves que traversent actuellement nos frères de l'Alberta nous atteignent nous-mêmes; nous en souffrons avec eux dans des proportions d'autant plus fortes que nous ignorons si, un jour ou l'autre, un jour peut-être plus proche que nous ne pensons, nous n'aurons pas à subir nous mêmes les mêmes épreuves. Je profite de l'occasion pour dire au délégué de l'Alberta que nous formons des voeux ardents pour le triomphe de l'Ass. des Canadiens-français de l'Alberta et de la cause qu'elle représente, nous formons des voeux pour que la race française, château fort du catholicisme au Canada, trouve comme par le passé dans l'Eglise Catholique, la justice et l'affection auxquelles toutes les races ont droit — parce que toutes ont été également rachetées par le sang de Notre-Seigneur Jésus-Christ.

Mais si nous prenons part aux angoisses et si nous souffrons avec nos frères de l'Alberta, nous nous réjouissons des résultats si consolants obtenus par la vaillante Association d'Education du Manitoba et je suis sûr d'être l'interprête de tout le groupe en chargeant les délégués de la province-soeur, de transmettre à l'Association d'Education nos félicitations sincères pour les résultats obtenus dans le passé ainsi que nos meilleurs voeux pour l'avenir.

Petites minorités, entourées par toutes sortes de populations qui ne parlent pas notre langue, n'ont pas notre mentalité, ne partagent pas nos aspirations, nous avons besoin pour survivre et garder intactes les qualités de notre race, toutes ses traditions de nous grouper plus étroitement encore, de nous serrer les coudes; et ceci, non pas seulement de paroisse en paroisse, de diocèse en diocèse; mais encore de province en province, parce que le patriotisme dépasse les limites des diocèses et des provinces et je sais que un jour qui n'est pas loin peut-être où une fédération des forces françaises de l'Ouest, entraînera une fédération des forces françaises du Canada tout entier, de façon à ce qu'une attaque sur un point quelconque du Dominion soit ressentie par l'organisation toute entière; une organisation dont les moyens d'action et la puissance seraient des garanties solides de survivance.

Je vais terminer les remerciements par où j'aurais dû les commencer; mais l'on aime garder pour la fin les morceaux les plus choisis, et je suis heureux de remercier ici, heureux de saluer nos chefs religieux, nos évêques, qui ont tenu par leur présence à venir honorer le travail accompli par nos organisations, à venir encourager nos efforts.

Cette présence est un honneur pour la Convention et un honneur que nous comprenons et que nous apprécions à toute sa valeur. Nous en ressentons une joie infinie ; mais cette joie est plus intense peut-être encore chez les membres du Comité exécutif parce qu'elle constitue une approbation sans réserve du travail accompli et des résultats obtenus.

Plus heureux qu'ailleurs, nous avons l'immense bonheur d'avoir pour nous diriger dans le chemin de la perfection, hélas parfois si rocailleux, des Princes de l'Eglise qui sont en même temps des fils de cette race qui, la première, et à peu près la seule, sut faire luire la lumière de l'Evangile à travers les plaines immenses de l'Ouest dans un temps où il fallait non seulement du courage, mais de l'héroïsme pour s'aventurer dans les plaines sauvages et inconnues à la civilisation. Des Princes de l'Eglise qui symbolisent la grande cause pour laquelle nous luttons; et qui personnifient en eux ce que nous aimons, ce que nous respectons; mais des Princes de l'Eglise qui, s'ils n'ont pas oublié que par leur naissance ils appartiennent à notre race, n'ont jamais oublié non plus qu'ils sont les évêques d'une Eglise Universelle et que comme tels ils sont les pères bien-aimés de tous les fidèles.

L'on dirait parfois que cet esprit de justice que nous sommes fiers de constater chez nos évêques est un monopole de notre race; monopole que l'on voudrait bien hélas! partager avec quelques autres.

Qu'importe, j'aime encore mieux appartenir à une race de persécutés qu'à une race de persécuteurs; et nous sommes fiers de nos évêques qui ont su forcer l'admiration de tous ceux qui les ont approchés, et qui, par leur exemple et par leur valeur ont su grandir encore le prestige de cette race à laquelle ils appartiennent. Nous somme heureux de les voir parmi nous; nous les remercions d'être venus.

Messieurs, cette Convention est la cinquième tenue par l'Association des Commissaires d'Ecoles et la dixième convention de l'A.C.F.C. Comme les années précédentes, nous avons pensé qu'il était préférable que nous tenions une convention conjointe plutôt que d'avoir deux conventions séparées. S'il est vrai que les questions d'écoles sont de la compétence plus directe de l'Ass. des Com., il n'en est pas moins vrai qu'elles intéressent toute la race représentée par l'A.C.F.C.; l'influence d'une forte organisation nationale étant nécessaire à l'avenir de nos écoles, le travail de l'A.C.F.C. offre un intérêt tout spécial pour l'Association des Commissaires. Il est donc tout naturel que les délégués de nos deux organisations se rencontrent de temps à autre dans un esprit de fraternelle solidarité et étudient ensemble les questions qui intéressent l'avenir du groupe.

L'Assoc. des Commissaires représente les compétences au point de vue scolaire; ce sont ses membres qui, étant en contact direct avec les écoles, avec le personnel enseignant, avec les élèves savent mieux que tout autre quelles sont les mesures à prendre pour développer l'efficacité de nos écoles aussi bien que pour y stimuler l'enseignement du français. Mais d'autre part, l'Association des Commissaires ne possède pas les moyens nécessai-

(Suite à la page 3)

TELEGRAMME DE L'A.C.J.C.

Montréal, Qué., 15 mars

M. Raymond Denis, président de l'A.C.F.C., Régina, Sask.

L'Association Catholique de la Jeunesse Canadienne française prie les délégués de l'A. C.F.C. réunis en congrès d'agréer l'expression de son admiration pour l'oeuvre catholique et nationale que vous édifiez dans la Saskatchewan et déclare être en parfaite communion d'idées avec vous. Elle émet le voeu que les jeunes Franco-canadiens se groupent en cercles d'études pour se préparer à être demain les dignes successeurs des chefs d'aujourd'hui! Elle souhaite le plus complet succès à vos délibérations.

Lionel LEROUX,
Président général.

Pensionnat Notre-Dame du Sacré-Coeur, Prud'homme, Sask.

Désirez-vous donner à vos enfants une éducation soignée, un cours d'études tel que demandé par la province de la Saskatchewan? Adressez-vous aux religieuses de la Providence.

Outre le français qui reçoit une attention toute particulière dans les classes, on enseigne la musique, le dessin et les travaux à l'aiguille de tous genres.

Les jeunes filles désireuses de se livrer à la carrière de l'enseignement trouveront dans cette institution entière facilité pour se préparer aux différents diplômes requis à cet effet; elle sont donc admises à tout âge; les garçons sont acceptés jusqu'à leur treizième année.

Pour plus amples renseignementa, s'adresser à Révérende Mère Supérieure.

M. Denis

(Suite de la page 2)

res pour transporter dans le domaine des faits les solutions qu'elle peut recommander. C'est de là qu'est née cette entente heureuse entre nos deux organisations: l'une étudiant, et l'autre mettant en pratique; l'une exerçant pour ainsi dire le pouvoir législatif en ce qui concerne les questions scolaires, l'autre jouissant du pouvoir exécutif et toutes les deux se prêtant mutuellement le secours de leur influence et de leur compétence.

C'est ainsi qu'au cours de la Convention de 1925, l'Association des Commissaires recommandait très fortement à l'A.C.F.C. de faire l'impossible pour établir, dès 1926, des examens provinciaux de français et pour réaliser l'inspection française des écoles. Nous verrons dans le cours de cette convention, par les rapports qui nous seront présentés, comment l'A.C.F.C. s'est acquittée de ces recommandations faites il y a deux ans.

C'est donc dans un but de cordiale fraternité que tous nous participons à cette Convention, et, délégués de l'une ou de l'autre organisation, nous n'avons, j'en suis sûr, qu'un même but: rechercher de tout notre pouvoir les moyens de continuer et de développer cette survivance que nous sommes allés affirmer deux fois déjà dans Québec.

Dans le cours des séances, nous laisserons de côté nos préférences personnelles, nos préjugés contre telle ou telle personne, et nous nous souviendrons que nous sommes ici non pas pour descendre tel ou tel individu ou pour en glorifier, mais pour faire un travail utile et pratique de développement national. Toute autre conduite serait indigne de cette Convention, indigne de la cause qui nous réunit ici. Je suis certain d'ailleurs que nous saurons conserver la dignité qui a marqué les conventions précédentes et que nous saurons montrer aux autres catholiques qui suivent nos délibérations aussi bien qu'aux adversaires qui peut-être nous épient, que nous avons assez de largeur d'esprit et de patriotisme pour nous unir par dessus les personnes pour le salut de nos écoles.

La première séance, celle de cet après-midi, sera consacrée aux commissaires d'écoles. Dans les discussions qui pourront se produire, tous les délégués ont le droit d'y participer comme d'ailleurs pendant les séances de l'A.C.F.C.; mais seuls les délégués de l'une ou de l'autre Association auront droit de vote dans les séances concernant cette association.

Messieurs, un malin donnait dernièrement la définition suivante d'un juge: 'Quelqu'un qu'on paie bien cher pour qu'il écoute les autres." Il semble qu'on pourrait en dire autant d'un président, avec cette différence que dans nos organisations on ne les paie pas. Mais on pourrait dire: c'est quelqu'un qu'on place là pour qu'il ne parle pas. M'inspirant donc de cette définition, je devrais arrêter ici mes remarques et laisser la parole à d'autres; mais je suis sûr que dans votre grande indulgence vous ne refuserez pas de m'accorder quelques minutes de plus. Je voudrais pouvoir bien faire pénétrer dans la foule l'importance, la grandeur du rôle de commissaire d'école. M. de Margerie vous dira tout à l'heure avec toute son expérience, quels sont les devoirs qui découlent de ce titre. Il ne m'en voudra pas, j'en suis sûr, si j'empiète un peu sur son terrain qui est assez vaste pour que tous deux nous puissions nous y mouvoir à l'aise.

Montalembert, ce grand champion de la liberté d'enseignement en France, Montalembert qui appartenait à l'une des plus illustres familles de la noblesse française, Montalembert, membre de l'Académie disait un jour: "Le titre duquel je suis le plus fier, c'est celui de commissaire d'école, parce que c'est ce titre qui me permet de participer à la formation intellectuelle et morale de la jeunesse, et de travailler ainsi à la grandeur de ma patrie.

Ce titre qui paraissait si beau et si grand à l'homme illustre que fut Montalembert, n'a rien perdu de sa beauté; et dans les plaines de l'Ouest alors que nous plaçons toutes nos espérances d'avenir entre les murs de nos écoles, il est plus important, et aussi plus redoutable parce qu'il entraine avec lui des responsabilités extrêmes.

Les parents ont les premiers droits sur l'éducation de leurs enfants. Ils sont responsables devant Dieu et devant les hommes. Or, ces droits, ils les délèguent aux commisaires qui sont les représentants des parents à l'école. Ceux-ci ont donc une responsabilité directe envers les parents dont ils sont les mandataires.

Les enfants, à leur tour ont droit à l'école; ils ont droit à l'instruction et à l'éducation dans les limites permises par les ressources financières des parents; ils ont le droit d'entrer dans la vie aussi bien armés que peuvent l'être les enfants appartenant à d'autres races. Appartenant à des familles franco-canadiennes et catholiques, héritiers de plusieurs siècles de gloire et d'héroïsme, ils ont droit à une éducation catholique et française qui leur permettra de comprendre et de jouir des gloires du passé. C'est-à-dire que responsables envers les parents, les commissaires sont aussi responsables devant les enfants.

Représentants des parents, les commissaires sont aussi les représentants de la race. Cette race demain ne restera fidèle à sa mission qu'en autant que dans l'école on aura enseigné à la jeunesse la fierté de ses origines et les devoirs qui incombent à chacun des enfants de la race, en autant enfin qu'à l'école on aura inculqué à la jeunesse une mentalité vraiment nationale. Car il ne suffit pas d'enseigner une langue, il faut encore faire aimer cette langue et l'idéal qu'elle représente. L'influence de l'école est souvent toute puissante sur la formation de la jeunesse; elle dépasse l'influence de la famille. Et la jeunesse d'aujourd'hui, cette jeunesse qui sera la race de demain aura une mentalité nationale qu'en autant qu'à l'école on aura formé cette mentalité. C'est-à-dire comme on l'a dit bien des fois, que l'avenir de la race est à l'école. Les commissaires responsables devant les parents, responsables vis-à-vis des enfants sont donc aussi, et dans une très large mesure, responsables envers la race.

Leur rôle ne doit donc pas se borner à veiller sur les intérêts matériels du district ni à sauvegarder les intérêts financiers des contribuables; leur rôle est plus élevé que cela, et les commissaires doivent veiller d'une façon directe à l'instruction et à l'éducation données à l'école. Ils doivent veiller à ce que le français soit enseigné dans toute la mesure du possible et voir à ce que l'école donne les résultats que tous sont en droit d'en attendre.

La loi leur donne de veiller sur l'école, de récompenser les bons instituteurs, et de renvoyer les mauvais, ceux qui ne donnent pas des résultats satisfaisants. C'est-à-dire qu'ils ont en mains les armes nécessaires pour remplir avec succès le rôle si grand qui leur est confié.

Ces armes nécessaires, il est bon aussi de ne pas en abuser, et sous prétexte de surveillance, il ne faudrait pas passer la moitié de son temps à l'école, semblant surveiller l'instituteur ou l'institutrice, et lui faisant perdre ainsi une partie de son prestige auprès des élèves.

C'est un point sur lequel nous aurons l'occasion de revenir plus tard, mais dès à présent, je tiens à dire que ce prestige est nécessaire si l'on tient à l'efficacité de l'école. De même que des parents qui se critiquent les uns les autres devant les enfants perdront bien vite toute autorité sur eux, de même, un instituteur ou une institutrice critiqué à tout propos devant les élèves perdra bien vite son prestige; et la discipline dans l'école aussi bien que les progrès des élèves s'en ressentiront. Il en est bien peu d'ailleurs dans chaque district qui aient la connaissance voulue pour critiquer justement et en connaissance de cause, les systèmes d'enseignement donné à l'école, ou pour faire ressortir les fautes commises. La plupart du temps il serait beaucoup préférable d'écrire au secrétariat général et de demander la visite de l'un des Visiteurs d'écoles auquel on exposerait ses plaintes. Celui-ci par son rôle et par ses connaissances sera plus à portée que qui que ce soit de dire si les plaintes sont justifiées ou non et l'un des premier devoirs de nos commissaires est certainement d'assurer la coopération étroite de la Commission scolaire avec nos Visiteurs et avec nos organisations. (Nous devons renvoyer au prochain numéro la suite de ce vibrant discours).

Ce discours prononcé avec l'accent de sinsérité et la chaleur que l'on connait à M. Denis fut à maints endroits haché d'applaudissements

Puis, M. Denis comprenant que le travail de la Convention ne pouvait commencer sans un tout petit mot de nos évêques demanda à S. G. Mgr Mathieu de vouloir bien adresser quelques mots à l'auditoire.

S. G. MGR MATHIEU

Ce dont je suis le plus surpris, dit Mgr Mathieu, c'est de me voir ici sur cette estrade: j'étais venu pour écouter. Cependant il m'est très agréable quand même de m'y trouver, car la prédilection de Notre Seigneur fut toujours pour ses enfants, et c'est ce sentiment qui anime le coeur de ses représentants.

J'ai consacré ma vie à l'éducation; je comprenais que l'homme n'est que le développement de l'enfant et je m'étais dit: "je mettrai mon coeur dans le coeur de mes élèves, ma vie dans leur vie, et ainsi leurs travaux et leurs succès seront un peu les miens. Pour nous de l'Ouest notre devoir est de préparer une génération formée de plus de catholiques instruits; c'est là la chose la plus importante. J'étais convaincu que plus mes compatriotes resteraient attachés à leur langue, plus ils resteraient attachés à leur Eglise, et c'est pourquoi j'ai voulu un collège français. Suivez donc le conseil de M. Denis et envoyez-y vos fils en très grand nombre.

Au petit séminaire de Québec on conserve des bourses qui ont deux siècles d'existence. Des prêtres ont laissé tout leur avoir à cette institution, pour qu'un enfant de leur paroisse y reçoive gratuitement une éducation supérieure Je connais des hommes illustres dans notre histoire qui, nés de parents pauvres, ont dû leur ascension dans la vie à ces bourses fondées il y a des siècles. Quelle gloire pour ces généreux donateurs de continuer ainsi indéfiniment leur action éducatrice à travers les générations.

Quant à vous, commissaires d'écoles, veillez avec un soin jaloux sur le dépôt qui vous est confié. Si vous n'avez pas tous le courage de vous dévouer autant que d'autres, voyez au moins à ce que nos enfants jouissent dans votre école de tous les privilèges et de tous les avantages de la loi.

S. G. MGR PRUD'HOMME.

Mgr Prud'homme, pris lui aussi à l'improviste par l'invitation de M. Denis, s'exécute à son tour de très bonne grâce. Il veut laisser comme mot d'ordre aux commissaires dans toutes leurs difficultés la parole du Prophète: "Non moriar, sed vivam", "Je ne mourrai pas, mais je vivrai". Un droit ne meurt pas; il peut être foulé aux pieds pendant un certain temps, mais parce qu'il est imprescriptible, il revient.

Ces droits il faut commencer par les connaître, et c'est l'instruction qui nous les apprendra, qui les apprendra à nos enfants en faisant d'eux des hommes de conscience, de vertu et de courage.

Ces droits il faut les aimer. En en mettant l'amour au coeur de vos fils, vous les préparerez à être des hommes; vous tâcherez d'en faire des valeurs, des spécialistes, des compétences agricoles, économiques et professionnelles. Je crois par ces moyens à la survivance française C'est donc votre devoir d'encourager notre collège.

Rapport du secrétaire-trésorier
(Remis à la semaine prochaine)

DISCUSSION GENERALE

A la suite de ce rapport, chacun fut appelé à vouloir bien poser les questions ou suggestions venues à l'esprit en entendant cette lecture.

M. Louis Demay suggère qu'une circulaire de l'état de compte, disant que la contribution est dûe, soit adressée de temps en temps aux diverses commissions scolaires. M. le secrétaire répond à cela qu'il avait cru qu'un appel dans le "Patriote" suffisait, mais qu'il pourrait tout aussi bien suivre la suggestion de M. Demay.

MM. Van Elslande, de Meyronne, Jodoin de Ponteix, Boileau de Laflèche, de Margerie de Prud'homme prirent à tour de rôle la parole pour demander quelques explications sur divers points du rapport.

Sur proposition de M. Duperron, de Dollard, appuyée par M. Van Elslande, le rapport fut adopté tel quel à l'unanimité. Mais avant de prendre le vote, M. Denis avait tenu à expliquer que les $360.00 payés à l'A C. F. C. n'étaient qu'un faible dédommagement pour aider à couvrir les salaires des visiteurs d'écoles et les dépenses des concours scolaires.

CHOIX DES COMITES DE RESOLUTIONS ET DE NOMINATION.

On procéda ensuite au choix des comités de résolutions et de nomination, composés chacun de cinq membres dont trois nommés par la salle et deux par l'exécutif.

Au comité de résolutions furent nommés: M. de Margerie, ayant pour proposeurs, Mgr Bourdel et M. J. B. Blain; ensuite M. F. X. Boileau, de Laflèche, proposeurs MM. L. Demay et Van Elslande; enfin M. Van Elslande, de Meyronne, proposeurs MM. Louis Tardif et Jos. Bryère.

M. Motut, de Hoey, reçut également les honneurs de la nomination, mais il refusa ne voulant pas nécessiter d'élection.

MM. Duperron et Tardif proposèrent alors que les nominations fussent closes; et l'assemblée accepta à l'unanimité les trois membres plus haut nommés.

Le comité de nomination fut ensuite constitué comme suit: 1. M. Alcime Bouvier, de Meyronne, proposé par MM. Boileau et Van Elslande; 2. M. Raymond Courteau, d'Arborfield, proposé par MM. L. Demay et l'abbé Dubois; 3. M. Eugène Jodoin, proposé par MM. Alcime Bouvier et Euclide Dumon[t].

Ces trois noms, sur propositi[on] de MM. Wilfrid Gareau et Jos. Br[yè]re, furent acceptés à l'unanimité.

(Suite à la page 4)

Resolutions des Commissaires d'ecoles

Cours spéciaux d'Ecole normale—Formation de cercles d'A. C. J. C.—Echelle de salaires—Exiger des diplômes de français—Prix scolaires—Que chaque district abonne son école au "Patriote".

1o. Rejetée.

* * *

2o. Résolu que l'article 5 de la constitution des Commissaires d'école soit amendée et qu'à l'avenir la contribution soit de $2.00 par membre tel qu'autorisé par la section 113 de la Loi des écoles. Adoptée.

* * *

3o Résolu que l'Association des Commissaires demande au Gouvernement d'établir des cours spéciaux d'école Normale où les instituteurs de langue française pourront apprendre à enseigner le français. .... Adoptée.

* * *

4o Résolu que l'Association des Commissaires exprime de nouveau le désir que l'heure de français soit placée à l'heure la plus avantajeuse de la journée selon les conditions particulières de chaque arrondissement. — Adoptée.

* * *

5o Résolu que l'Association des Commissaires d'école demande avec instance à tous ceux qui peuvent le faire de former dans chaque paroisse un cercle d'études de l'A. C. J. C., afin de préparer les futurs commissaires à mieux remplir leur rôle. Adoptée.

* * *

6o Considérant la nécessité de se procurer la brochure de la conférence de M. de Margerie, cette Convention recommande fortement la diffusion de cette brochure dans toutes les commissions scolaires. Adoptée.

* * *

7. Rejetée.

* * *

8o Retirée.

* * *

9o Laissée à l'exécutif.

* * *

10o Résolu que l'Association des Commissaires affirme sa croyance dans l'établissement d'une échelle de salaires comme moyen de garder nos instituteurs plus longtemps à la même école.—Adoptée.

* * *

11o Que les commissaires d'école exigent, avant d'engager une institutrice, la production d'un diplôme de français ou autre certificat de capacité émis par le comité de l'A. C. F. C.—Adoptée.

* * *

12o Qu'une récompense de $25.00 par année soit accordée à l'instituteur qui aura veillé à se que les récréations soient conduites entièrement en français.—Adoptée.

* * *

13o Il est suggéré par le Comité des résolutions que les commissions scolaires prennent les mesures nécessaires pour embellir les terrains d'école en y plantant des arbres et aussi à pourvoir les enfants de jeux appropriés à leur âge.—Adoptée.

* * *

14o Ce comité recommande fortement aux commissions scolaires de donner comme prix aux élèves des abonnements aux revues scolaires pour l'enfance.—Adoptée.

* * *

15o Rejetée.

* * *

16o Cette Convention recommande à toutes les commissions scolaires de prendre au moins un abonnement au "Patriote de l'Ouest" pour être utilisé à l'école.—Adoptée.

* * *

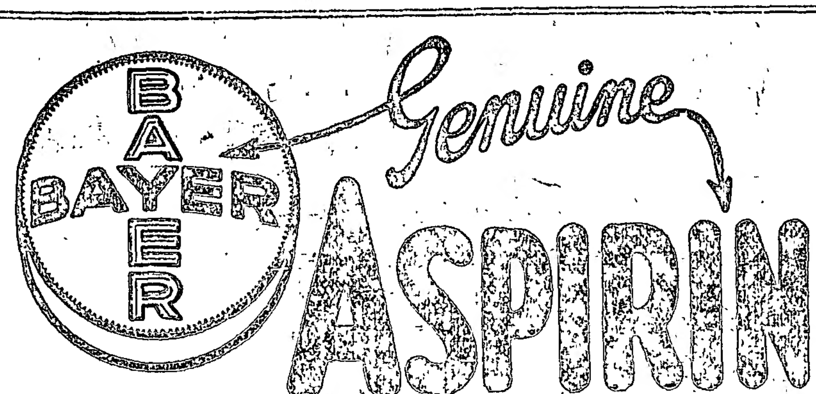
17o Rejetée.

* * *

18o Adoptée en principe et renvoyée au Comité Exécutif.

* * *

19o Cette Convention demande au Département de l'Education que l'autonomie des commissions scolaires soit maintenue telle que garantie par la Loi actuelle des Ecoles.—Adoptée.





(Suite de la page 3)

RAPPORT DU R. P. AUCLAIR, O. M. I., SUR LA VISITE DE NOS ECOLES.

(Ce rapport paraîtra la semaine prochaine).

Discussion générale

M. Denis dut interrompre les applaudissements qui suivirent, pour remercier chaleureusement le R. P. Auclair de son magnifique rapport. Au cours de la discussion qui s'engagea, on apprit que dans la province nos visiteurs d'écoles avaient jusqu'à date relevé 177 districts où nous avions quelque chose à dire. Plusieurs voulurent savoir au juste la somme de français à laquelle nous avions droit par jour. La chose est assez embrouillée en effet dans la loi scolaire, mais il vaut sans doute mieux ne pas trop demander de précisions au département. Notre opinion est, dit M. Denis, que toute la première année doit être consacrée exclusivement au français. Ce fut également l'avis de S. G. Mgr Mathieu qui rappela les circonstances dans lesquelles cette clause avait été ajoutée pour nous dans la loi des écoles.

M. l'abbé Chas. Maillard ajouta en marge de ce rapport que Gravelbourg se disposait à avoir les 3, 4 et 5 juillet prochain deux retraites fermées conduites simultanément; une au Collège Mathieu pour les commissaires d'écoles, instituteurs, professionnels, etc., et l'autre au Couvent Jésus-Marie pour les institutrices, les dames et les jeunes filles. Il invita le plus grand nombre possible de Franco-canadiens et de Franco-canadiennes à prendre part à ces retraites, les seules dépenses à encourir pendant leur séjour à Gravelbourg étant 50c par repas.

Proposée par M. F. X. Boileau l'adoption du rapport fut appuyée par toute la salle.

RAPPORT DU SECRETAIRE SUR LES CONCOURS SCOLAIRES.

(Ce rapport paraîtra la semaine prochaine.)

La discussion qui suivit la lecture de cet intéressant et consolant rapport fut conduite par MM. Bourdy, Duperron, Demay, Jodoin, Bouvier, Melles Fournier et Lafrance, etc., etc. On demanda à ces dernières, institutrices, de donner leur avis sur la date la plus avantageuse à laquelle les concours scolaires pourraient être tenus. Toutes deux se prononcèrent en faveur du 10 au 15 juin, les écoles de campagnes ouvrant d'ordinaire trop tard au printemps pour que les élèves fussent prêts plus tôt, en mai par exemple comme cela se fait au Manitoba et dans l'Alberta.

L'adoption du rapport fut proposée par MM. Duperron et l'abbé Dubois; puis comme c'était déjà l'heure du souper, MM. Duperron et Binet proposèrent l'ajournement.



Séance du mardi soir

Séance d'un grand intérêt—M. le juge Gravel traite des études secondaires, leur nécessité, leur haute valeur—Le R. P. Langlois, O.M.I., parle de la fierté nationale: sa nature, ses motifs, sa pratique—M. le professeur E.-M. Boucher de l'Université de la Saskatchewan reprend et complète le sujet de l'enseignement supérieur—Mgr Prud'homme fait une vibrante allocution sur "Le Patriote et l'A. C. F. C."

Régina, mardi soir 15 mars. — La première séance conjointe de nos Associations réunies en Convention fut des plus brillantes. Devant une assistance attentive et nombreuse les orateurs au programme développèrent avec compétence et chaleur les sujets qui leur avaient été confiés.

Nous regrettons de ne pouvoir donner ici le beau travail de M. le juge Gravel et celui de M. le professeur Boucher; mais ce n'est que partie remise, car le 'Patriote" se propose de le publier in extenso dans une de ses éditions prochaines, ainsi que le magistral exposé les "Devoirs des commissaires d'écoles" par M. A. de Margerie, l'instructive causerie de M. l'abbé Biloteau sur la 'Colonisation et l'aide que peuvent lui fournir les cercles", la "Formation des compétences" confiée à l'éducateur averti qu'est M. l'inspecteur R. Gagné, B. A., et "La vie interne de l'A.C.F.C. développée avec tant de brio par M. l'abbé Dubois.

Le premier orateur appelé par M. Denis à prendre la parole fut M. le juge A. Gravel de Gravelbourg. M. Denis avait bien préparé un discours d'ouverture de la Convention de l'A.C.F.C., mais voyant le programme si chargé, il mit en poche ses notes et se contenta de quelques remarques générales sur la nécessité de l'organisation et le bon travail accompli au cours des deux dernières années.

Le discours du R. P. Langlois O.M.I., rédacteur du *Patriote*, a dû être renvoyé ainsi que plusieurs autres avec regret à des éditions subséquentes. Contentons-nous de dire que la fierté nationale telle qu'exposée par l'orateur dans sa nature, ses motifs, et sa pratique, souleva de fréquents applaudissements.

M. Denis ajouta à titre de commentaires que la fierté nationale était une vertu trop peu en honneur parmi nous. Elle nous fait parfois complètement défaut et je n'en veux pour preuve que le peu de soin que l'on apporte à fêter la St-Jean-Baptiste, notre fête nationale.

Mettons ordre à cela dès cette année et que la St-Jean-Baptiste soit fêtée partout.

MGR PRUD'HOMME

Messieurs,

Au moment où je me lève pour vous adresser la parole, laissez-moi vous faire part d'une impression qui réjouit mon coeur d'évêque. En vous voyant siéger aux séances de la convention, je ne puis m'empêcher de bénir le ciel en constatant que notre peuple s'intéresse à ces réunions patriotiques, et je me dis: Aussi longtemps que les Franco-canadiens de la Saskatchewan auront à coeur de se rencontrer, de se mieux connaitre et d'étudier en collaboration de fraternité les graves problèmes de notre survivance et de notre progrès, nous pouvons avoir foi en l'avenir de la race française chez nous. Votre empressement et votre générosité à répondre à l'appel du Comité Exécutif de l'A.C.F.C. trahit, en effet, chez vous la noble préoccupation de nos intérêts et le souci de parer à tous les obstacles qui pourraient entraver ou retarder notre marche en avant dans les voies de la destinée voulue par la Providence. Je vous félicite et vous remercie au nom de ceux que vous représentez ici.

Délégués des différents groupes Franco-canadiens de la province, vous formez une élite, une sorte de garde d'honneur de nos droits français. Sous le regard de Dieu le Père des nations et des races, et à la faveur de la lumière d'un patriotisme ardent et éclairé, dans la pleine conscience de votre vie nationale, vous êtes venus ici pour reviser ensemble le bilan de nos forces, le compte-rendu de nos victoires, l'aveu douloureux de nos défaites, l'urgence de nos bonnes résolutions, nos chances de survie, la richesse de nos réserves et l'à-propos des moyens que l'on entend mettre en oeuvre pour mieux assurer la réusite de nos efforts. Et, comme du choc des opinions jaillit la lumière, l'âme toute préoccupée du noble but à atteindre, vous voyez déjà un jour nouveau sourire à l'horizon de nos espérances françaises, parce que la convention est une sorte de retraite fermée où les âmes se retrempent, les énergies s'échauffent et les courages s'aguerrissent en vue des activités qui demain appelleront à votre dévouement et des luttes à l'ordre du jour pour tenir ferme nos positions. Voilà certes un programme substantiel d'action catholique et française, une belle page que vous inscrivez au livre d'or de la famille franco-canadienne de cette Province. Vous avez raison d'être fiers.

J'apporte en ce moment ma modeste contribution à l'oeuvre entreprise et jusqu'à présent si bien réussie de la convention de l'A.C.F.C.. On m'a prié de vous entretenir de notre journal "Le Patriote" et de notre association nationale l'A.C.F.C. Ce sont deux santés faciles à présenter, car, en autant que je puis en juger, les personnages à l'affiche sont favorablement connus parmi nous et ont su se tailler une enviable réputation dans l'opinion publique. Comme, d'ailleurs, ils semblent toujours mieux comprendre l'importance d'une intimité généreuse et d'une collaboration fraternelle pour continuer de gravir l'âpre mais glorieuse montée de la survivance, j'ai le droit de lire avec des yeux pleins d'optimisme les promesses de la destinée dans les prévisions de leur zèle patriotique.

Sans vouloir parler en figures, j'oserai dire avec Louis Veuillot ce que ce grand publiciste affirmait de ses liens d'amitié avec son frère. "Le Patriote" et l'A.C.F.C. ont été jusqu'ici et doivent être comme les deux aiguilles d'une même horloge qui mesurent et marquent la

(Suite de la page 5)

* * * * * * * * * * * * *

TELEGRAMME DE LA LIGUE D'ACTION FRANCAISE

Montréal 14 mars

Monsieur Raymond Denis président de l'Association franco canadienne Régina, Sask.

La Ligue d'Action Française exprime des voeux de succès à votre convention. Nous vous suivons et admirons votre activité. Recevez l'assurance de notre attachement et de notre solidarité. Que vos efforts atteignent leur noble but.

Anatole VANIER, secrétaire.

* * * * * * * * * * * * *

Le banquet de l'A. C. F. C.

(Suite de la première page)

Notre idéal est élevé et nous en avons une vue claire: nous voulons une éducation large qui embrasse l'instruction et la formation morale: celle du goût et du caractère, éducation qui adopte la vie aux conditions existantes. Si l'éducation n'est pas intellectuelle, esthétique, morale et physique, elle est un fiasco. La plus grande richesse d'un pays est sa population, et cinq agents travaillent à son progrès: le foyer, le club, la presse, l'église et l'école. Je veux dire un mot du premier et du dernier de ces agents. Le foyer ne peut et ne doit pas être remplacé dans la formation d'un peuple, quels que soient les tenants de l'opinion contraire. Mon enfant est à moi, Dieu me l'a donné, et en même temps Il m'a donné le privilège, le droit de l'instruire, de lui enseigner sa religion, et ce droit j'entends ne le céder à personne. Cependant il n'y a pas de droit personnel qui n'impose pas un devoir personnel. D'aucuns veulent que l Etat se charge de ce devoir; moi je suis d'un avis contraire. Mais ou s'arrêtera la responsabilité des parents, où commencera celle de l'Etat?.

On estime que l'éducation primaire coûte en moyenne $25. par année à chaque propriétaire d'un carreau de terrain. Si ce terrain ne vous donne pas suffisamment pour payer cette taxe, vaudra-t-il mieux que vous cherchiez une meilleure terre, ou que l'état agrandisse les districts d'écoles qui comprennent actuellement environ 16 sections? Voici un problème à résoudre. En voici un autre: Pourquoi le département recueille-t-il et distribue-t-il 3 1-2 millions de piastres d'allocations? Pour stimuler l'intérêt, garder en mains la direction de l'éducation, mieux partager le fardeau de l'éducation entre les contribuables. Mais le meilleur moyen d'atteindre ce but est-il celui en usage actuellement: c'est-à-dire l'octroi de $1.50 par jour aux écoles ouvertes au moins 200 jours par année?

Pour montrer les progrès de l'éducation chez nous il suffit de vous rappeler qu'il y a maintenant 400 écoles de campagne où les élèves peuvent se préparer à entrer aux écoles normales. Nos écoles possèdent une valeur immobilières de 30 millions, dont 17 millions sont payés. La province consacre 32 p. c. de son revenu à l'éducation; au début 2 1-3 des enfant sur 1000 se rendaient au grade 8, et cette moyenne est présentement de 70, moyenne aussi élevée qu en aucune autre province; quant aux jours de classe ils atteignent 194.5 par année, ce qui est un bon pourcentage, puisque dans l'Illinois il n'est que de 183, dans l'Iowa 176, au Kansas 175 et dans le Missouri 168; un seul des Etats-Unis a tenu ses écoles ouvertes plus longtemps que nous.

Nous voulons que notre système d'écoles soit constitué de telle sorte qu'il consacre le principe et vous accorde le privilège d'élever vos enfants comme vous l'entendez, qu'il reconnaisse en un mot les droits des minorités. Je crois que la providence nous guide, qu'elle nous amène de nombreuses nationalités pour nous permettre d'absorber ce qu'il y a de bon en chacune d'elles. Mon dernier mot sera pour vous inviter à nous prêter votre aide pour absorber ce qu'il y a de bon chez les autres.

L'HON. DR. UHRICH

Puis le président, M. Jean, donne la parole à notre sympathique ministre de la santé, l'hon. Dr. Uhrich, qui ne manque jamais d'apporter à nos conventions l'appui de sa parole chaude et le réconfort de sa fidèle amitié.

Merci sincère, dit-il aux organisateurs qui ont daigné l'inviter. Pour lui c'est toujours un grand privilège et un honneur qui le touche de prendre place à côté de nos évêques; puissent-ils présider encore longtemps à nos destinées! Si j'avais un souhait à formuler à cette Convention si importante pour les Franco-canadiens de la province, ce serait celui de notre Divin Maître Lui-même: "Je suis venu pour qu'ils aient la vie et qu'ils l'aient en abondance." Oui que cette vie soit abondante dans vos foyers, dans vos écoles, dans vos occupations quotidiennes. La vraie vie ne consiste pas dans l'abondance des richesses, mais dans la connaissance et l'accomplissement de ses devoirs, dans l'amour de Dieu et du prochain. L'éducation doit donc viser non pas tant à préparer nos enfants à gagner beaucoup d'argent, mais à leur faire acquérir des principes droits et des moeurs pures.

Pour que notre système d'éducation atteigne plus facilement ce but, il nous faut veiller sur le bien-être des enfants à l'école: bonne lumière, aération suffisante, jeux nombreux.

Mettons-nous en garde contre la tendance actuelle qui est d'exagérer l'importance des richesses et de faire litière des vertus d'autrefois. Pour que l'éducation de nos enfants soit profitable il faut qu'elle leur apprenne à être bons et à faire le bien. L'école doit être un petit monde idéal en miniature, monde où règnent l'esprit social et la plus franche coopération; ils en sortiront alors plus beaux, plus sages, plus polis, plus humains. De plus, l'élément essentiel de cette préparation à la vie doit être l'élément religieux. Les vertus du coeur sont supérieures à celles de l'intelligence; le vice est plus hideux que l'ignorance. Aussi la fin principale de nos écoles doit-elle être de former en nos enfants des coeurs épris tout d'abord de la charité et du travail, avant de l'être de l'argent.

Rappelons-nous également que les jours de la vie pionnière sont à peu près passés. L'aisance s'introduit dans nos maisons. Il ne faut donc plus que vos enfants quittent trop tôt l'école; notre influence dans la province et notre place dans la vie sociale dépendent de la valeur de notre éducation. Que même les alentours, les abords de votre école disent l'estime que vous avez de l'éducation de vos enfants, le cas que vous en faites et soient une recommandation pour vous et pour votre région aux yeux de ceux qui passent.

L'HON. JUGE TURGEON

Vient ensuite le tour de notre si distingué compatriote, l'hon. Juge Turgeon. Il a, dit-il, en ce moment sous les yeux ce dont dans ses moments les plus optimistes il y a vingt ans il n'avait jamais rêvé de pouvoir un jour être le témoin attendri: une Convention si nombreuse, débordante d'un tel enthousiasme et fêtée dans la capitale dans un esprit de si bonne entente. Que tout cela se fasse sous la direction de vos chefs naturels et avec la pleine autorisation du gouvernement, vraiment c'est pour moi plus qu'une consolation et un espoir, c'est une époque que je ne prévoyais pas.

Vos chefs, continuez à les suivre; une cause sans chefs est une cause perdue. Allez à eux avec obéissance et discipline; procédez sous leur direction avec mesure et modération; pas de coups de feu intempestifs qui gâtent les meilleures causes. Donc, discipline absolue et aimante, mais en gardant toujours devant les yeux l'objectif sacré.

M. Turgeon fit en dernier lieu l'éloge de Mgr l'archevêque de Régina qui plus que tout autre a travailé à la culture de l'idéal et au règne de la bonne entente entre les diverses races.

S. G. MGR MATHIEU

La série des discours fut close par S.G. Mgr Mathieu qui parla en français et en anglais. Quand un père, déclara-t-il, s'adresse à ses fils, il ne se tourmente pas de ce qu'il va dire: il ouvre son coeur et les autres y lisent. A voir les heures passer si vite je me rappelle la parole célèbre d'un gentilhomme à une grande dame: 'Mme, l'horloge marque les heures, mais près de vous on les oublie". Remercions le bon Dieu du succès de la Convention. Nos délibérations ne devraient porter ombrage à qui que ce soit. Nous ne voulons faire de tort à personne; nous voulons seulement parler français et apprendre notre langue à nos enfants. Qu'y a-t-il de si extraordinaire là-dedans? Grand Dieu! il y a 300,000 Ecossais en Ecosse qui parlent le gaélique, il y a au moins un million de Gallois qui ne savent pas le premier mot d'anglais, et personne ne s'en plaint! Eclairons les autorités et ceux qui nous entourent. Edouard VII de répondre un jour à un grand seigneur anglais qui disait partir bientôt pour Québec venir voir quelle espèce de bipèdes nous étions: "Ce sont les plus loyaux sujets de la couronne britannique". Gardons donc notre langue; c'est la meilleure gardienne de notre foi et notre plus beau titre de gloire.

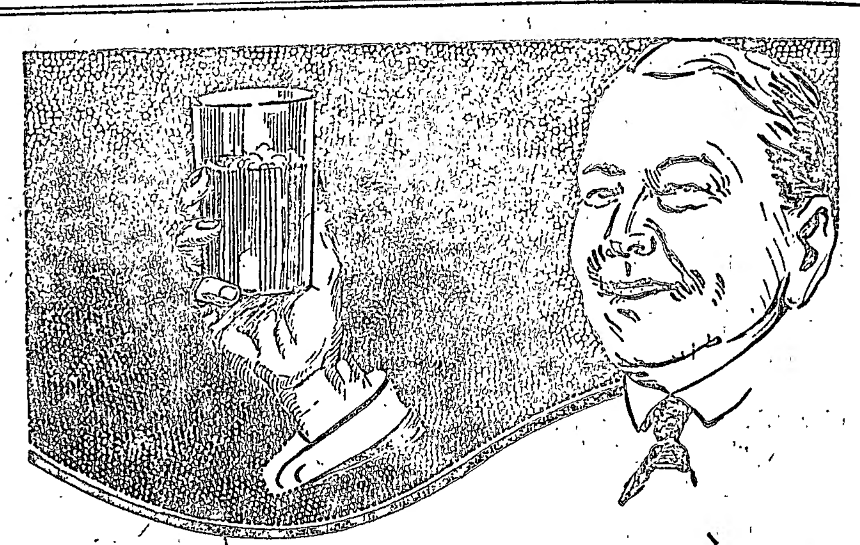
Les quelques mots anglais de Mgr Mathieu sont pour remercier les autorités civiles d'avoir assisté au banquet des Franco-canadiens. Nous conservons à notre pays, le plus beau de tous les pays, tout l'amour de notre coeur. Nous, Franco-canadiens, nous avons plus de raisons que les autres de l'aimer, et nous voulons y vivre dans l'union, mais cette union est impossible sans notre langue et sans notre religion. Ce n'est certes pas trop demander, puisque nous sommes tous les enfants du même Dieu et les sujets du même roi. Un empereur romain souhaitait que son empire n'eut qu'une seule tête afin de pouvoir la couper d'un seul coup; je souhaiterais que nous n'ayons tous qu'un seul coeur et qu'une seule volonté pour aimer davantage notre beau Canada et le mieux servir.

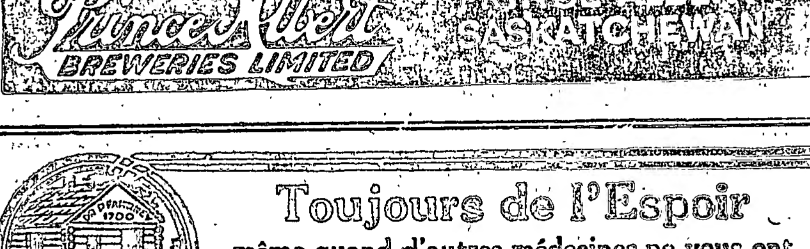
Des applaudissements nourris saluèrent la fin des discours. On entonna le "God Save the King", suivi immédiatement d'un "O Canada" enlevé avec ensemble et avec force. Puis un groupe nombreux de nos bonnes voix se rallièrent autour d'un piano à la porte de la salle, et tout le répertoire de nos bonnes vieilles chansons canadiennes retentit joyeusement dans la nuit jusqu'aux petites heures du jour.

—:—

Destruction de la maison de Madeleine de Verchères

Trois-Rivières, P.Q. — L'un des souvenirs les plus chers de l'histoire canadienne-française vient de périr par le feu. Un incendié a rasé la maison où Madeleine de Verchères vécut après son mariage. Cette maison datait de 1693. On ne peut jamais lire sans une émotion profonde la défense héroïque contre les Indiens que Madeleine, âgée de quatorze ans, organisa autour du fort de son père.





Mgr Prud'homme

(Suite de la page 4)

même heure de la bonne entente au cadran de notre vie catholique et française. C'est dans des réunions comme celle qui nous rassemble maintenant qu'il importe de se pénétrer de l'importance d'une collaboration intime entre ces deux grandes artères dont le rôle bienfaisant est de distribuer parmi nous la vie catholique et française. L'A.C.F.C. est l'âme dirigeante et la gardienne de nos droits, de nos traditions et de notre langue. "Le Patriote" est son mandataire, fidèle et toujours dévoué, l'apôtre infatigable dont la mission trop souvent ingrate, est de prêcher la vérité dans la langue sublime et harmonieuse de nos ancêtres. Notre journal est l'organe obligé et naturel de l'A.C.F.C. Sa voix autorisée se charge de porter les mots d'ordre des chefs religieux et laiques aux 45,000 Franco-Canadiens de la Province, tâchant de les rallier en un front compact autour des divers mouvements entrepris en vue de la sauvegarde de nos droits catholiques et français.

Nous ne saurions méconnaître le rôle bienfaisant de notre journal parmi les nôtres. Disons sans crainte de nous tromper que notre vie demeure attachée à son action. Nos compatriotes pour un bon nombre vivent isolés et disséminés parmi des groupes de nationalités étrangères qui ne partagent pas nos croyances et ne sont pas animés des mêmes aspirations. Pour entretenir et fomenter en eux la vie religieuse et française, ces deux facteurs indispensables de l'âme de notre race, il faut leur fournir un aliment substantiel capable de suppléer aux déperditions quotidiennes en régénérant chez eux les énergies vitales. Car, dans ces immenses prairies de l'Ouest, ceux-là seulement parmi les peuples variés qui s'y sont donné rendez-vous sont appelés à survivre qui auront en les forces suffisantes pour préserver leur intégrité ethnique contre l'usure du temps et l'ambiance des doctrines qui empoisonnent l'atmosphère où ils s'agitent. Et Dieu sait combien sont nombreuses de nos jours les influences néfastes qui travaillent dans l'ombre et même ouvertement à démolir l'âme par laquelle notre race vit.

Parmi ces influences, la voix éloquente des Papes signale et défaillible qu'est la chaire de vérité la presse à sensation, la presse jaunonce du haut de cette tribune inne pour l'appeler par son nom, la mauvaise presse de toute couleur, dont la mission infernale est de semer des germes de mort dans le champ du monde catholique. Aux écrits opposons les écrits, tel est le mot d'ordre de Rome. Nous comprenons dès lors que notre devoir, comme catholiques et français, est de nous enrôler sous le drapeau de notre journal. Quelle noble et féconde mission il accomplit au milieu de nous! Peut-être ne nous rendons-nous pas assez compte du rôle bienfaisant du "Patriote" comme facteur de vie catholique et française. Notre ambition est de garder intègre et pur de tout alliage l'héritage que nous avons reçu des ancêtres. Nous voulons, oui, nous voulons sincèrement voir triompher notre cause; nous voulons voir avec orgueil l'étendard de notre race continuer de flotter glorieusement sur les vastes plaines ensemencées d'évangile et de traditions françaises par des découvreurs et des missionnaires de descendance française. Nous apprécions l'honneur d'avoir été placés par la Providence pour être les gardiens et les défenseurs de la foi et de la langue française ici, et nous avons trop de fierté dans l'âme pour demander jamais d'être relevés de notre poste de sentinelles, car nous sentons s'agiter en nous le même sang et les mêmes ambitions de gloire qui faisaient battre le coeur de nos devanciers.

Nous devons être convaincus que le moyen par excellence de préserver l'âme française dans les provinces des prairies comme partout ailleurs et de la garder pure de tout alliage, c'est de maintenir parmi nous l'atmosphère de foi et de patriotisme intégral qui a fait la force de nos ancêtres et leur a réservé le triomphe du droit sur les champs de batailles où ils avaient été vaincus et subjugués par le nombre.

Le vicomte Louis de Bonald a dit ces graves paroles dont l'expérience et l'histoire attestent la vérité: "Tant qu'un peuple n'est envahi que dans son territoire, il n'est que vaincu, mais s'il se laisse envahir dans sa langue, il est fini."

Notre vaillante société nationale de l'A.C.F.C. voudra donc continuer d'être la vieille garde qui ne se rend pas, lorsqu'il s'agit des droits de notre langue. Tous et chacun d'entre vous, Messieurs, soyez des apôtres dans le milieu où vous vivez, afin que notre belle langue française ne meure pas dans les foyers de chez nous. Vous serez en même temps des zélateurs infatigables pour répandre parmi notre groupe notre journal "Le Patriote", si nécessaire pour compléter et perfectionner l'oeuvre magnifique qu'accomplissent dans cette province vos prêtres, vos écoles, et vos paroisses. Que Dieu veuille continuer de bénir nos efforts! Longue vie à notre société et à notre journal!

Joseph-H. Prud'homme,
év. de Pr.Albert et Saskatoon

Séances du mercredi

Journée bien remplie—Trois séances du plus haut intérêt—Superbe travail de M. de Margerie: véritable pièce de résistance de la Convention—Formation des comités de l'A.C.F.C. — Magnifiques discours de M. R. Gagné, de M. l'abbé Dubois, de M. le Dr L. Roy et de M. l'avocat Marcotte.

Séance du matin

Régina, 16 mars. — La séance du mercredi matin s'ouvrit quelques minutes après 9 h., par la prière usuelle.

M. Morrier, secrétaire-général, fut aussitôt appelé à donner connaissance de son rapport sur les activités de l'A. C. F. C.. Puis vint la discussion du rapport qui fut très brève, faute de temps. Lecture du rapport du trésorier-général fut également faite par M. Morrier. Nous ne publierons pas ce dernier parce qu'il a déjà paru dans le *Patriote* il y a quelque temps.

RAPPORT SUR LES ACTIVITES DE L'A.C.F.C.

(Ce rapport se trouve à la page 7)

Discussion générale

La discussion du rapport financier fut surtout marquée par l'intervention de M. Bourdy qui demanda à ce que le rapport porte dorénavant en face du nom de la localité ou de la région le nombre de Franco-canadiens qui y habitent; et celle de M. l'abbé Brouillard de Frenchville qui vengea courageusement l'honneur de ses paroissiens et expliqua à la satisfaction générale comment il se fait que sa paroisse n'ait encore rien contribué. Tous, chez lui, sont prêts et l'ont toujours été à faire généreusement leur part; mais, à cause de circonstances incontrôlables apparemment, l'organisateur de sa région n'a pu se rendre à Frenchville mettre en marche le cercle local. M. Brouillard réclame au plus tôt la présence d'un organisateur afin de ne plus laisser planer de doute sur le patriotisme des siens qui ont tous le coeur à la bonne place.

M. Denis accepte avec reconnaissance les explications de M. le curé et promet que si l'organisateur n'a pas encore eu le temps à l'été de franchir la quarantaine de milles qui le séparent peut-être de Frenchville, lui en fera 300 pour répondre au désir de M. l'abbé Brouillard et de sa brave population.

M. A. DE MARGERIE

Il était 11.15hr. lorsque M. de Margerie fut appelé à prendre la parole. A midi et quart il lui restait encore une partie notable de son discours à prononcer, et cependant personne n'avait trouvé le temps long, tellement M. de Margerie a su faire une étude complète des devoirs des commissaires d'écoles dans une langue claire, précise et agréable à entendre. C'est un véritable catéchisme à l'usage de nos commissaires. Nous aurions peur d'être forcément injustes à l'égard de ce magistral travail en en donnant un résumé, c'est pourquoi nous aimons mieux prier nos lecteurs de patienter jusqu'à la semaine prochaine pour en prendre connaissance. Il n'est pas exagéré de dire que le travail de M. de Margerie fut la pièce de résistance de la Convention; ce fut l'opinion de toute l'assistance, si bien que lorsque M. l'abbé Kugener proposa une collecte pour couvrir les frais d'impression des principaux travaux, tous pensèrent immédiatement à la splendide étude de M. de Margerie et toutes les bourses se délièrent; séance tenante, M. l'abbé Kugener ramassa $242.50.

Séance de l'après-midi

A 2 h., la salle était de nouveau remplie pour entendre la fin du discours de M. de Margerie. Mais auparavant, M. le président fit remarquer qu'il serait préférable de former tout de suite les comités de l'A.C.F.C.

COMITES DE L'A.C.F.C.

Le comité de nomination fut ainsi constitué: 1) M. Motut, proposé par MM. A. Bouvier et P. Bourdy; 2) M. A. Bouvier, proposé par MM. J. Bichon et F.-X. Boileau; 3) M. l'abbé Morrisette, proposé par MM. Saindon et Labelle. Sur proposition de MM. Van Elslande et Kugener, ces trois membres furent élus par l'assemblée.

Le Comité des résolutions fut ensuite formé avec 1) M. J. Bichon, proposé par MM. Rio et L. Demay; 2) M. l'abbé Kugener, proposé par MM. Bouvier et Motut; 3) M. Paul Bourdy, proposé par MM. Boileau et Van Elslande. Sur motion de MM. l'abbé Dubois et Louis Demay, les nominations furent closes et les trois candidat acceptés par les congressistes.

M. R. GAGNE

M. Gagné, notre seul inspecteur canadien-français de la Saskatchewan donna à la suite de M. de Margerie une excellente conférence sur la formation des compétences. "Distinguons-nous, dit-il, sur tous les champs d'activité de la province." Encore un texte que nous devons renvoyer à plus tard faute d'espace dans le présent numéro.

M. Gagné avait présenté à la dernière convention un travail que le *Patriote* a été heureux de publier. Son étude de cette année paraîtra dans nos colonnes, et nous avons la certitude que nos lecteurs seront tout aussi bien impressionnés par les paroles de M. Gagné que le furent les heureux participants à la Convention de Régina.

M. L'ABBE DUBOIS

Le rôle des chefs de régions est trop important et il a été trop bien défini par le rapporteur, M. l'abbé Dubois, curé de Rosetown, pour que nous nous contentions de quelques notes. D'ailleurs M. Dubois a touché à toute la vie interne de l'A.C.F.C. Il a délimité la part qui revient à chacun dans le mécanisme de la grande Association qui assurera notre survivance.

Tous les membres des cercles paroissiaux se feront un devoir de lire ce travail pour mieux connaître ce qu'on attend d'eux, et les chefs de région prendront plaisir à écouter M. Dubois leur tracer la vraie ligne de conduite de ceux sur lesquels reposent en fin de compte l'organisation et le développement des forces françaises dans la Saskatchewan.

C'est un autre travail qu'à regret nous devons remettre à plus tard. Quand donc nos ressources serontelles suffisantes pour permettre au *Patriote* de faire tout le bien qu'il désire et donner à sa population un service au moins égal à celui des journaux anglais quotidiens?

Discussion générale

Une très intéressante discussion suivit le discours de M. l'abbé Dubois.

Puisque nous sommes à parler de l'organsation de nos forces, dit M. de Margerie, il est grandement temps de songer à établir des cercles de l'A.C.J.C. pour nos jeunes. Il faut grouper ceux qui poussent, les former à l'étude, à l'action, à l'accomplissement de leurs devoirs envers la race.

Cette idée fut reprise par MM. Bourdy et Denis qui l'appuyèrent de toute leur éloquence.

Quelqu'un ayant dit que cela était presque impossible dans les campagnes, M. de Margerie ajouta que la chose se faisait au Manitoba, et qu'elle pouvait se faire ailleurs; partout ces cercles ont réussi où il s'est trouvé un homme capable de réunir 10 jeunes gens et de les intéresser.

Au sujet du rôle de chef de région, le R. P. Portier et ensuite le R. P. Leconte firent remarquer que la position du curé chef de région était parfois très délicate vis à vis de ses confrères. Ni l'un ni l'autre ne voudraient se dérober devant un devoir à remplir, mais il leur semble que des laiques seraient plus à l'aise dans ce rôle.

LE DR. LAURENT ROY

La tâche de parler du devoir des professionnels revenait au distingué vice-président de l'A.C.F.C., le Dr Laurent Roy, de Régina.

Le Dr Roy dit combien les professionnels francais de la Saskatchewan, qui d'ailleurs ont leur association à eux, restent attachés à leurs devoirs nationaux. Ils sont fiers d'être les fils de cette race qui a découvert et défriché le pays, et dans tous les milieux que leur profession leur fait une obligation de fréquenter ils tâchent d'en être digne et de la représenter avec honneur.

Le conférencier redit les titres de notre fierté et termine en assurant l'A. C. F. C. qu'elle peut compter sur le plein concours des professionnels français de la Saskatchewan.

Discussion générale

M. Denis qui se sentant indisposé avait laissé la présidence à M. Marcotte depuis un moment se trouve assez bien pour prendre part à la discussion. Il remercie M. le Dr Roy de ses bonnes paroles et de l'expression du dévouement de nos professionnels à nos causes nationales, cependant, ajoute-t-il, c'est toujours pour nous une cause d'étonnement très pénible de voir tant de nos professionnels s'abstenir de prendre la place qui leur revient dans nos rangs; nous serions si heureux de les avoir à notre tête à cause de leur éducation supérieure, de leur culture puisée aux meilleures sources. Nous, pauvres cultivateurs, nous n'avons rien de tout

(Suite à la page 6)

Délégués de l'A. C. F. C.

Mgr J. C. B. Bourdel, Prud'homme.
Mgr G. E. Grandbois, P.D., Régina.
Raymond Denis, Vonda, président général de l'A. C. F. C.
A. Marcotte, Ponteix, vice-président de l'A. C. F. C.
Dr. L. Roy, Régina, vice-président de l'A. C. F. C.
J. E. Morrier, Prince-Albert, Secrétaire général.
M. l'abbé Deschambault, S. Boniface, délégué du Manitoba et représentant de la Liberté.
Frère Joseph, directeur de l'école Provencher, S. Boniface, délégué de l'Ass. d'éducation du Manitoba.
J. A. Boileau, courtier, Edmonton, délégué de l'Ass. des Canadiens-français de l'Alberta.
R. P. A.-F. Auclair, O.M.I., visiteur des écoles, Lebret.
R. P. G. Boileau, O.M.I., visiteur des écoles et représentant du Collège Mathieu, Gravelbourg.
M. l'abbé Chs. Maillard, V.F., Gravelbourg.
R. P. U. Langlois, O.M.I., rédacteur au Patriote de l'Ouest, Prince-Albert.
R. P. O. Allard, O.M.I., rédacteur au Patriote de l'Ouest, Prince-Albert.
R. P. L. Leconte, provincial des Pères de Ste-Marie, St-Brieux.
M. l'abbé G. Bilodeau, missionnaire-colonisateur, Montréal.
A. T. Breton, Montmartre.
Gustave Mandin, Duck Lake.
Edgard Bédard, Ponteix.
Agmar Béchard, Ponteix.
Mme Albina Bédard, Ponteix.
Jules S. Casgrain, Prince-Albert.
Jos. Préfontaine, Lisieux.
Raymond Courteau, Aborfield.
Paul Albert Courteau, Coderre.
Emile Souchotte, Wolseley.
Jean-Baptiste Blain, Prud'homme.
Joseph Lévesque, Montmartre.
Edgar Caillé, Vonda.
Simplice Baudet, Prud'homme.
J. C. Bichon, St-Anne de Carlton.
M. l'abbé H. Kugener, Willow-Bunch.
M. l'abbé D. Thibault, Coderre.
M. l'abbé A. Thériault, Montmartre.
J. B. Ferraton, Montmartre.
E. Norbert, Saint-Denis.
M. A. Préfontaine, Lisieux.
David Fillion, Viscount.
Philippe Perron, Montmartre.
Euclide Dumond, Ponteix.
Emile Gatin, Saint-Hubert.
Rév. P. R. Fallourd, Saint-Hubert.
Jean-Baptiste Boucher, St-Louis.
Osias Loiselle, Vonda.
Joseph Bellavance, Delmas.
S. Ducharme, St-Victor.
Alphonse Boutillier, St-Victor.
Alfred Lalonde, St-Victor.
M. Alcime Bouvier, Meyronne.
Mme Alcime Bouvier, Meyronne.
Eugène Lalonde, St-Victor.
J. E. Jodoin, Ponteix.
L. P. Côté, Montmartre.
Ernest Marcotte, Prud'homme.
Joseph Labrèche, Montmartre.
C. Van Elslande, Meyronne.
Dr. Aubin, Meyronne.
Edouard Boucher, Rosetown.
Ph. Rondeau, S-Victor.
J. P. Hudon, Arborfeild.
Wilfrid Gareau, St.-Isidore de Bellevue.
Xavier Labelle, Radville.
Paul I. Bourdy, Laflèche.
François-Xavier Boileau, Laflèche.
Albert Marchildon, Arborfield.
Rév. P. Joseph Portier, Delmas.
J. B. Beauregard, St-Victor.
Gustave Mercereau, Carlton.
Jules A. Godard, Debden.
Léon Bussière, Saint-Denis.
P. H. Bouvier, Lisieux.
Henri Bouvier, Lisieux.
Lucien Grimard, Prud'homme.
Georges Michaud, Prince-Albert.
Joseph Brassard, Shell River.
H. M. Gaudet, Bellevue.
Melle Georgette Gentes, Forget.
M. l'abbé Giguère, Montmartre.
R. P. Jeannotte, O.M.I., Lebret.
Ferdinand Lanovaz, Duck Lake.
Alex. Marleau, Jr., Vonda.
Alphonse Lambert, Ponteix.
Paul Emile Lerois, Vonda.
Félix Dion, Lisieux.
Athur Daoust, Arborfield.
Charles Aubin, Lisieux.
Antonio De Margerie, Prud'homme.
Thos. Brunelle, Ponteix.
Henri Stringer, Ponteix.
Mme Henri Stringer, Ponteix.
Adrien Liboiron, Ponteix.
W. Carrignan, Ponteix.
P. M. Marsollier, Domrémy.
M. l'abbé C. E. Arès, Rosthern.
Adélard Leclerc, Milly.
Berchmans Rio, St-Anne, Carlton.
Adrien E. Gaudet, St-Isidore de Bellevue.
Henri Onget, Sainf-Denis.
Arthur Lavertu, Domrémy.
M. l'abbé J. B. Jullion, St-Hippolyte.
Moïse Régnier, St-Hippolyte.
F. Paquette, St-Hippolyte.
V. E. Malhomme.
Raymond Denis, Vonda.
F. X. Chaput.
M. l'abbé J. A. Dufresne, Laflèche.
Louis Tardif, Ferland.
Cormil Dessenne, Verwood.
O. Dupuis, Verwood.
M. l'abbé Napoléon Poirier, Ponteix.
Pantaléon Schmidt, Duck Lake.
J. A. Saindon, Radville.
M. l'abbé C. Poirier, Wolseley.
M. l'abbé Rioux, Dollard.
M. le Juge Gravel, Gravelbourg.
Mme Juge Gravel, Gravelbourg.
Rév. P. C. E. Paquette, O. M. I., Lebret.
A. Lecours, Lebret.
E. Dionné, Willow Bunch.
J. A. Mathieu, Willow Bunch.
Charles Masson, Prud'homme.
Dr. Paul E. Ayotte, Prud'homme.
Maurice Boutin, Saint-Hubert.
M. l'abbé St-Cyr, Verwood.
Joseph Chabot, Ferland.
J. B. Crépeau, Gravelbourg.
Arcade Bergeron, Assiniboia.
Jean Hamonic, Assiniboia.
Charles Leduc, Assiniboia.
Lucien Leduc, Assiniboia.
Louis Demay, St-Brieux.
Dr J. J. Hamelin, North Battleford.

Les noces d'argent des Voyageurs de Commerce

Québec. — Le Cercle des Voyageurs de Commerce de Québec célébrait le 26 dernier le 25eme anniversaire de sa fondation. La fête commença par une messe d'actions de grâce en la chapelle des Jésuites et elle se termina par un grand banquet au Château Frontenac.

Parmi les invités qui adressèrent la parole on remarquait les honorables Lapointe, Taschereau et Sauvé.

Troubles intestinaux

"Pendant plusieurs années j'ai souffert de troubles intestinaux et aucun docteur ne fut capable de me soulager," écrit M. Arthur Beauchemin de Ste. Ursule, Qué. "Après avoir employé quatre bouteilles de Novoro du Dr. Pierre je me sens parfaitement bien et ai même gagné du poids." En augmentant l'évacuation des reins et en régularisant le fonctionnement des intestins, ce célèbre remède herbeux aide la nature à restaurer l'harmonie de la santé. Son goût agréable au palais et les purs ingrédients qui le composent en font un remède profitable pour les invalides et les enfants. Le Novoro du Dr Pierre n'est pas un article de droguerie, il est fourni directement par le Dr. Peter Fahrney & Sons, Co., 2501 Washington Blvd., Chicago, Illinois.
Livré exempt de douane au Canada.

Séance du mercredi après-midi

(Suite de la page 5)

cela, nous n'avons que notre coeur et notre bonne volonté. Encore une fois je regrette qu'il y en ait trop peu à suivre notre mouvement.

M. Marcotte répond qu'il semble bien difficile de créer chez les professionnels un mouvement d'ensemble. Moi-même j'ai voulu accepter la vice-présidence de l'A.C.F.C. pour les amener plus nombreux, mais je n'ai guère réussi. Il y a chez eux de l'apathie, pour le moins un peu d'indifférence. Cependant ils viendront, soyez en convaincus, car tous sont patriotes et aucun n'entend flancher. Invitez-les.

Le Dr Roy trouve lui que la proportion des représentants des médecins à la Convention n'est pas mauvaise. Elle est si forte, (c-à-d. 12 pour cent de leur nombre total,) que si la population en général avait fourni la même proportion, il n'y aurait pas eu de salle assez grande à Régina pour tenir la Convention.

Le Dr Aubin, de Meyronne, ajoute que les professionnels ne devraient pas avoir besoin d'invitation spéciale pour prendre part à nos luttes. Leur devoir est tout tracé, et il forme le voeu que tous auront à coeur de le remplir.

M. L'AVOCAT A. MARÇOTTE

M. Arthur Marcotte, avocat de Ponteix, était l'orateur suivant au programme. Il déclara qu'il se trouvait être dans un très grand embarras, car M. l'abbé Dubois, en bon curé qu'il est, a fait la collecte de mon discours sans m'en souffler mot". Me voici donc pris au dépourvu. Cependant je ne puis m'empêcher de m'écrier au soir du deuxième jour de la Convention: Quelle belle place ici pour apprendre à être fiers, à conserver ce qui doit nous être plus cher que la vie : l'âme française de nos enfants!"

M. Dubois m'a volé mon discours, mais je veux lui voler le droit d'insister sur les conventions régionales. Ce sont elles surtout qui sont appelées à faire du bien à la masse de notre peuple; ce sont elles qui font pénétrer les idées saines, les mots d'ordre sauveurs dans tous les foyers, qui les répètent à toutes les oreilles et les mettent dans tous les coeurs.

Soyez fiers de vos organisations, soyez fiers de vos chefs, et vous qui êtes l'élite ,donnez partout l'exemple, prêchez surtout par l'exemple dans les conventions régionales.

Discussion générale

M. Denis ayant annoncé qu'il restait une bonne demi-heure de discussion générale avant le souper, l'intérêt ne languit pas un seul instant.

M. l'abbé Dubois demande tout d'abord l'interprétation qu'il faut donner à la loi scolaire sur l'heure de français.

Et M. Morrier de répondre: Il faut interpréter cette loi dans le sens qui nous est le plus favorable. L'interpréter autrement serait certainement nous mettre la corde au cou."

M. de Margerie explique ce qu'il entend par une heure *de français* et une heure *en français*. L'heure légale de français ne doit pas consister à prendre les différents grades les uns après les autres, et à les envoyer ensuite à leur place à tour de rôle faire des mathématiques, de la géographie ou autre chose *en anglais*; toute l'heure doit être consacrée au français et rien qu'au français, leçons ou devoirs écrits. Pendant que l'instituteur s'occupe d'un grade particulier les autres élèves doivent être à faire du français.

Le Dr Aubin est d'avis que la loi doit être interprétée pour le français de la même manière que pour les autres matières. Quand c'est une heure d'arithmétique, c'est tout de l'arithmétique; quand c'est une heure de français, ce doit être tout une heure de français.

M. l'inspecteur Gagné appuie l'explication de M. de Margerie.

M. Jodoin demande s'il ne serait pas préférable de changer la grammaire Magnan pour celle d'Auger.

M. Denis répond qu'il a entendu lui aussi quelques plaintes sur les difficultés que présente le manuel Magnan, mais que ce dernier a été adopté après recommandation de l'A.C.F.C. et que ce serait indisposer le département que de lui demander ce changement à l'heure actuelle. Mettons le manuel Magnan à une épreuve sérieuse et ensuite nous pourrons peut-être approcher le gouvernement.

Le P. Auclair rapporte lui aussi de ses visites dans les écoles quelques plaintes à ce sujet; mais il rapporte aussi beaucoup de bons points en faveur de la grammaire incriminée. Les débuts sont peut-être plus difficiles dans ce livre que dans d'autres, mais les progrès sont beaucoup plus rapides dès que l'élève a vaincu ces premières difficultés. En somme je crois que ce premier livre de lecture a plus d'avantages que d'inconvénients, malgré certaines lacunes.

M. R. Gagné se lève ensuite pour appuyer les judicieuses remarques du R. P. Auclair.

M. Breton, de Montmartre propose ensuite de constituer séance tenante un comité pour la diffusion des revues françaises pour l'enfance, selon la suggestion de M. de Margerie dans sa magnifique conférence. Ce voeu est appuyé par M. l'abbé Dubois, et l'assemblée nomme pour constituer ce comité M. de Margerie et M. Georges Michaud.

M. l'abbé Jullion prend ensuite la parole et s'élève contre l'influence néfaste de l'école normale neutre sur nos futures institutrices catholiques et françaises. Cette influence, répète-t-il à plusieurs reprises, est néfaste au point de vue religieux et patriotique, intellectuel et moral. J'ai l'aveu même de jeunes filles que j'ai vu grandir et qui m'ont confié leur état d'âme à la sortie de l'école normale. C'est un problème des plus graves que je soumets à votre étude. Nous nous devons, et nous devons à nos enfants de trouver des remèdes à ces dangers.

M. Raymond Denis dit à ce propos que ce problème est à l'étude et qu'il est heureux que M. l'abbé Jullion l'ait posé avec tant de franchise et de clarté devant la Convention. Quant à la compétence des institutrices bilingues pour l'enseignement du français, celles qui détiendront à l'avenir le diplôme de l'A.C.F.C. devraient être à même de donner des garanties suffisantes. L'A.C.F.C. exige une moyenne de 70 pour cent des points pour l'octroi de ses diplômes, et s'il le faut nous élèverons cette moyenne. Mais que les commissaires nous aident en exigeant ces diplômes.

Un autre excellent moyen serait que les commissaires renseignent le secrétariat sur la compétence en français des institutrices qu'ils ont engagées. Nous visons à posséder un dossier aussi complet que possible sur la valeur professionnelle, la conduite, les qualités et les défauts de chaque instituteur. De cette façon l'A.C.F.C. pourra donner de bons certificats aux institutrices méritantes et compétentes.

Résolutions de la Convention de l'A.C.F.C.

Cours de pédagogie française.—Cercles pour les jeunes.—Comités de presse et d'agriculture.—Représentation plus nombreuses de dames, etc.

Résolu que le Comité exécutif de l'A. C. F. C. s'entende avec le Comité exécutif de l'A. C. E. F. C. pour étudier les moyens d'organiser des cours pédagogiques en français pour les instituteurs et institutrices bilingues, au cas où nous n'obtiendrions pas d'école normale.

Adoptée.

***

Résolu que cette Convention recommande fortement à tous les cercles paroissiaux, et notamment à MM. les curés, la formation dans chaque paroisse d'un cercle d'études de l'A. C. J. C. comme étant un moyen de préparer les jeunes à prendre une part active aux oeuvres sociales et patriotiques dont la plus importante pour nous actuellement est celle de l'A. C. F. C.

Adoptée.

***

Résolu que le Comité exécutif de l'A. C. F. C. se mettre en rapport avec les différentes Associations Franco-canadiennes du Dominion, en particulier des Provinces de l'Ouest, pour jeter les bases d'une fusion—si elle est réalisable—entre toutes ces Associations. Adoptée.

***

Résolu que le Comité exécutif adresse chaque mois par la voix du "Patriote" aux secrétaires des différents cercles de l'A. C. F. C. un sujet à traiter aux réunions des cercles.—Adoptée.

***

Résolu que cette Convention, reconnaissant les services rendus à la cause française dans la Saskatchewan par "Le Patriote de l'Ouest" et reconnaissant la nécessité de lui faciliter la poursuite de sa tâche, invite tous les cercles locaux de l'A. C. F. C. à créer des comités de presse chargés d'opérer le renouvellement des abonnements, de procurer des annonces et des travaux d'impressions, de rédiger la chronique locale.—Adoptée.

15. Attendu que l'Association Franco-canadienne de la Saskatchewan reconnait l'influence prémordiale que peuvent exercer les femmes de langue française dans l'éducation et la formation des enfants;

Attendu que les bienfaits de la Convention porteraient des résultats aussi marquants chez les femmes que chez leurs maris;

Attendu que l'Association déplore la si minime représentation de dames à cette Convention;

Qu'il soit résolu que l'Association Franco-canadienne de la Saskatchewan encourage et engage les cercles à choisir pour la prochaine Convention une représentation de dames et de jeunes filles aussi nombreuse que possible.—Adoptée.

***

16. 1o. Conformement à l'article 1019 des statuts de l'A. C. F. C., que le Comité exécutif crée un comité d'agriculture chargé d'étudier la situation des agriculteurs de langue française, de rechercher les moyens propres à les faire prospérer et de présenter des propositions visant à encourager la profession agricole.

2o. Que ce comité soit composé de six agriculteurs du Sud et de six agriculteurs du Nord de la Province, d'un nombre égal de représentants des professions libérales, religieuses ou commerciales, et que le ou les agronomes en soient membres ex-officio.—Adoptée.

***

Résolu qu'il soit demandé au Comité exécutif de faire observer l'article 17 des constitutions de l'Association.—Adoptée.

***

Résolu que cette Association prie l'honorable ministre de l'Agriculture et le président du Collège Agricole de l'Université de Saskatoon d'organiser un système d'agronomes dans la Province.—Adoptée.

***

Résolu qu'il soit demandé aux comités paroissiaux d'inviter tous les membres de l'A. C. F. C. à porter le bouton-insigne de l'Association surtout pour assister aux conventions. — Adopté.

Résolu que les travaux présentés à cette Convention soient imprimés et réunis en brochure pour être distribuée dans les cercles locaux afin que chaque famille en possède un exemplaire.—Adoptée.

Deux ans d'action française

(Suite de la page 7)

Relations avec les associations soeurs

Votre exécutif a entretenu des relations amicales, avec les autres assocations similaires du Canada. Votre président a dignement représenté notre Association au sixième congrès de l'Association des Canadiens Français du Manitoba et au premier congrès de l'Association Canadienne-Française de l'Alberta en juillet 1926.

Conventions régionales

C'est avec plaisir que nous constatons que dix-huit (18) conventions régionnales furent organisées durant 1925 et 1926. Toutes remportèrent de beaux succès. Quelques-unes furent particulièrement instructives et très intéressantes autant par les travaux présentés que par l'attention avec laquelle elles furent suivies. Leur effet sur la population ne peut qu'être bienfaisant. Nous voudrions les voir en honneur dans les quatorze régions de la province. Cela serait chose facile, si tous voulaient y mettre de la bonne volonté.

Ces conventions doivent être populaires de façon à intéresser les jeunes comme les plus âgés, mais on devrait y réserver une séance d'études sérieuses. C'est d'ailleurs ce qui s'est fait dans la plupart des régions. L'Exécutif se fait un devoir de profiter de cette occasion pour remercier les chefs des régions de Gravelbourg, Hoey, Montmartre, Prud'homme, Radville, Delmas, Willow-Bunch, St-Hubert et Rosetown.

Nous osons espérer que les autres régions voudront au cours de 1927, se faire un devoir d'imiter l'exemple de leur devancières et que nous aurons le bonheur de voir célébrer notre fête nationale par toute la province en juin prochain.

Notre organe officiel

Considérant la générosité avec laquelle il a accueilli et soutenu toutes nos oeuvres, nous nous demandons si nous avons bien fait tout notre devoir pour cette oeuvre capitale, sans le secours de laquelle toutes les autres seraient en péril sérieux. Nous vous laissons le soin de répondre pour vous même, mais, il n'en reste pas moins vrai que la campagne entreprise par "Le Patriote", il y a quelques mois, n'a pas donné des résultats bien consolants. Nous attendions davantage de nos cercles. Deux ou trois tout au plus, tentèrent le recrutement de nouveaux abonnés, et un seul lui adressa un don en espèce. Ces quelques cercles méritent des remerciements spéciaux pour ce qu'ils ont fait. Nous exprimons le voeu que leur exemple soit imité par d'autres.

Il est pour le moins regrettable, pour ne pas dire plus, que la circulation du seul journal catholique de langue française de la province soit si restreinte, et oblige ceux qui ont charge de cette oeuvre, a mendier les sous indispensables pour la maintenir.

En tenant compte du chiffre de la population française de la Saskatchewan, *Le Patriote* devrait avoir ici 6,000 abonnés. Il n'en compte guère plus de la moitié. Dans de pareilles conditions comment voulez-vous qu'il puisse boucler son budget? Et pourquoi ne lui adressons-nous pas nos commandes de papeterie et d'impressions? Nous faisons appel à tous et leur demandons de bien vouloir méditer un peu plus sérieusement sur ce sujet. Soyons donc toujours des franco-canadiens pratiques et notre journal vivra.

J.-E. MORRIER,
Secrétaire-général.

Régina, Sask., ce 16 mars 1927

Délégués des Commissions Scolaires

A. St-Jacques, Ecole Neuville No. 610, Lac Pelletier.

Jules Casgrain, Ecole Prince-Albert No. 6, Prince-Albert.

Paul Bourdy, Ecole Mathieu No. 7, Laflèche.

Gustave Mandin, Ecole Stobart No. 8, Duck Lake.

M. l'abbé F. Joly, Ecole Edam No. 9, Edam.

Chas. Van Elslande, Ecole Meyronne No. 10, Meyronne.

F. X. Boileau, Ecole Meyronne No. 10, Meyronne.

E. J. Ayotte, Ecole Ste-Anne No. 14, Wolseley.

F. X. Chaput, Ecole No. 18, Vonda.

P. E. Sirois, Ecole Vonda No. 18, Vonda.

Gustave Mercereau, Ecole St-Jean-Baptiste No. 27, Titanic.

E. A. Gaudet, Ecole Bellevue No. 33, Bellevue.

Jules Petit, Ecole Bellegarde No. 50, Bellegarde.

Eddy Nobert, Ecole St-Denis No. No. 166, St-Denis.

P. M. Marsollier, Ecole Ste-Thérèse No. 398, Domrémy.

Alyre Boutin, Ecole St-Louis No. 728 Alida.

Théodore Landry, Ecole St-Louis No. 728, Alida.

Wilfrid Gareau, Ecole Gaudet No. 742, Garonne.

F. Lanovaz, Ecole La Plaine No. 871, Duck Lake.

A. Arcand, Ecole Mine Valley No. 939.

Henri Houyet, Ecole Dinelle No. 1176, St-Denis.

Alph. Beauvilliers, Ecole Montague Lake No. 1409, St-Victor.

Eugène Lalonde, Ecole Montague Lake No. 1409, St-Victor.

E. Marcotte, Ecole Vester No. 1451, Prud'homme.

Louis Demay, Ecole St-Brieux No. 1463, St-Brieux.

Joseph Cantin, Ecole Ste-Marthe No. 1546, Rocanville.

J. B. Ferraton, Ecole Montmartre No. 1586, Montmartre.

Jos. Lévesque, Ecole Upper Wakefield No. 1618, Montmartre.

Ph. Perron, Ecole Upper Wakefielr No. 1618, Montmartre.

J. L. Landry, Ecole Marcelin No. 1657, Marcelin.

P. E. Malhomme, Ecole Nadon No. 1664, St-Hippolyte.

Arthur Lavertu, Ecole Ethier No. 1834, Bellevue.

Simplice Baudet, Ecole Knapton No. 2177, Prud'homme.

Ls. Giroux, Ecole Lac Pelletier No. 2224, Lac Pelletier.

Georges Levac, Ecole Gravelbourg No. 2244, Gravelbourg.

Arthur Loiselle, Ecole Duramus No. 2355, Dumas.

Alfred Beauchêne, Ecole Aussant No. 2373, Gravelbourg.

Alex Marleau, Ecole Grierson No. 2376, Vonda.

Richard Prince, Ecole St-Jean-Baptiste de la Salle No. 2580, Delmas.

Philippe Soucy, Ecole Pelletier No. 2652, Gravelbourg.

Jos. Brassard, Ecole Ormeaux No. 2943, Ormeaux.

Jos. Brassard, Ecole Bérubé No. 3051, Shell River.

F. J. Paquette, Ecole Vawn No. 3092, Vawn.

Léon Bouvier, Ecole Casavant No. 3127, Vonda.

H. P. Roy, Ecole Vallée Ste-Claire No. 3184, Crighton.

Arthur Daoust, Ecole Goyer No. 3276, Arborfield.

W. Carrignan, Ecole Comfort No. 3316, Gouverneur.

J. P. Hudon, Ecole La Marseillaise No. 3327, Zenon Park.

Jules A. Godard, Ecole Debden No. 3394, Debden.

Antonio Rivet, Ecole Albertville No. 3420, Albertville.

Coventin Nédelec, Ecole Vimy Ridge No. 3895, Cleeves.

Edgar Bédard, Ecole Royer No. 4384, Ponteix.

P. Rondeau, Ecole Maisonneuve No. 4582, Assiniboia.

J. E. Latour, Ecole Tulippe No. 4629, Battleford.

W. Gaudette, Ecole High Region No. 3112, Gravelbourg.

Moïse Gauthier, Ecole Piché No. 2391, Gravelbourg.

Lorenzo Guay, Ecole Gravelbourg No. 2244, Gravelbourg.

M. l'abbé J. A. Dufresne, Ecole Mathieu No. 7, Laflèche.

M. l'abbé A. M. Ferland, Ecole St-Edmond No. 884, Storthoaks.

L. Ph. Côté, Ecole Montmartre No. 1586, Montmartre.

Osias Loiselle, Ecole Vonda No. 18, Vonda.

J. B. Boucher, Ecole St-Louis de Langevin No. 14, St-Louis.

Rév. J. B. Jullion, Ecole St-Hippolyte No. 2119, St-Hippolyte.

Jos. Brière, Ecole McDonald Dale No. 4003, Mankota.

S. Béchard, Ecole Frenchville No. 3573, Frenchville.

Louis Tardif, Ecole Ferland No. 3409, Ferland.

D. Lacoursière, Ecole Beauchamp No. 4141, Spalding.

Lucien Grimard, Ecole Buffer's Lake No. 2489, Prud'homme.

David Fillion, Ecole St-Alphonse No. 2, Viscount.

Maurice Quenelle, Ecole Wauchope No. 952, Wauchope.

Donat Chenard, Ecole Levis No. 4661, Lac Pelletier.

Xavier Labelle, Ecole St-Olivier No. 12, Radville.

Arthur Tremblay, Ecole St-Charles No. 8, Courval.

Arthur Bourgeois, Ecole St-Maurice No. 4655, Antler.

Joseph A. Mathieu, Ecole Sitkala No. 23, Willow Bunch.

P. Dionne, Ecole Grace No. 4488, Willow Bunch.

Elias Dionne, Sitkala No. 23, Willow Bunch.

Maurice Boutin, Ecole St-Hubert No. 2770, St-Hubert.

D. Lacoursière, Ecole Beauchamp No. 3573, Frenchville.

Dernier jour de la Convention

Jour des résolutions et des élections—Jour éminemment pratique.—Les leçons du R. Frère Joseph: "Soyez pratiques, règlez vos propres difficultés; le département ne désire pas du tout les connaître, laissez-le donc tranquille".—Intérêt suscité par les résolutions.—Discussion sérieuse, courtoise, spirituelle.—Tous y prennent part.—Tous sont animés du même esprit.—L'élection du président porte l'enthousiasme à son comble.— "Il a gagné ses épaulettes".—Pas un instant de perdu, pas une place vide de 9 heures du matin à 6½ h. du soir.

Régina, Jeudi 17 mars. — La première séance s'ouvrit à neuf heures du matin et fut comme les autres précédée d'une courte mais d'autant plus fervente prière qu'il s'agissait d assurer le succès dune oeuvre commencée sous d'aussi heureux auspices, de déterminer par des résolutions appropriées les divers points sur lesquels devront se porter les activités de nos associations nationales et de leur donner des chefs capables de les soutenir, de les stimuler, de leur faire produire les fruits de salut que la race toute entière a droit d'attendre d'elles.

Cette journée peut donc, à bon droit, être intitulée: "la journée des résolutions et des élections." Au début de la séance M. Raymond Denis salue les délégués du Manitoba et de l'Alberta et voit dans leur présence à cette convention un présage heureux pour l'avenir; il entrevoit le jour où les forces franco-canadiennes seront unies dans une grande confédération embrassant les trois provinces de l'Ouest, dans une confédération s'étendant même de l'Atlantique au Pacifique. Mais dit M. le président le temps des discours est passé; c'est la dernière journée de la convention il s'agit de retirer de cette réunion des résultats pratiques; il invite donc le R. Frère Joseph directeur de l'école Provencher de Saint-Boniface délégué de l'Association d'Education du Manitoba et reconnu par son esprit éminemment pratique à donner quelques conseils à l'assemblée.

LE REV. FRERE JOSEPH

Le R. F. Joseph se dit *surveillé*. A son départ du Manitoba ses amis lui ont recommandé *d'être pratique*: — "Nous scruterons les colonnes du "Patriote", lui ont-ils dit, et nous verrons bien si vous avez été pratique." — En s'arrachant à ses occupations nombreuses et s'exposant aux fatigues d'un long voyage, le R. F. Joseph n'avait qu'une chose en vue, faire du bien, et pour faire du bien il s'efforcera d'être pratique.

Il arrive parfois, dit-il, qu'en de telles réunins on se borne à faire de beaux discours, à nourir son esprit de chimères, à faire de beaux rêves; pour être salutaires, nos conventions doivent surtout viser au pratique.

Première leçon

Le R. F. Joseph voit dans le banquet de la veille au soir où se trouvaient réunis les chefs religieux et civils de la nation un présage heureux pour la cause française en Saskatchewan. Ces agapes fraternelles si propres à fomenter l'amitié produiront toujours de meilleurs résultats que les plus beaux discours.

Deuxième leçon

Un bref historique de l'Association d'Education du Manitoba fournit au R. F. Joseph l'occasion de donner encore à l'assemblée de nombreux conseils.

Au lendemain des lois spoliatrices du Manitoba, dit-il, la situation du français en cette province était très précaire; la loi en défendait l'enseignement dans les écoles. Qu'allions-nous faire?... Dans une première réunion les avis furent partagés. Les uns voulaient jeter tout de côté, se séparer entièrement du gouvernement, faire bande à part et organiser un système d'écoles privées. Les autres préféraient tirer du système gouvernemental le meilleur parti possible; se soumettre en apparence à la loi tout en continuant à faire enseigner le francais dans les écoles. Après délibération on adopta cette dernière tactique.

Mais pour la mettre en pratique, il nous fallait un corps enseignant sur lequel nous pourrions compter; et un corps enseignant si bien qualifié que le gouvernement ne pourrait prétexter *son manque de capacité pédagogique* pour nous enlever nos écoles. Ce corps enseignant où le trouver? N'ayant pas d'argent pour fonder une école normale nous résolûmes d'avancer aux jeunes gens et aux jeunes filles les fonds nécessaires pour leur permettre de suivre les cours de l'école normale publique. Ces avances faites d'abord sur parole furent ensuite garanties par des billets promissoires signés par le père du bénéficiaire. Ce système nous fournit de nombreux instituteurs et institutrices absolument qualifiés du moins au point de vue anglais mais dont parfois le français faisait défaut; il fallait y remédier. Nous organisâmes alors des conférences pédagogiques avec classe pratique pour nos instituteurs et institutrices; mais ces conférences n'ont pas donné tout le résultat que nous en attendions et nous avisons encore aux moyens à prendre pour améliorer la situation car nous comprenons que c'est l'instituteur qui fait l'école et que du corps enseignant dépend l'enseignement du français dans la province.

Autre leçon

Réglez vos difficultés vous-mêmes, recommande le Fr. Joseph aux commissaires d'écoles, n'en faites jamais part au département. Le département a ses occupations, ses misères; il n'a que faire des vôtres. De plus, n'ayant pas notre manière de voir, notre mentalité, ces difficultés il ne les comprendra pas et les règlera peut-être à notre désavantage. Laissons-le donc tranquille; il aime à croire que tout va comme dans le meilleur des mondes. Réglez vos difficultés ou, si vous ne le pouvez pas, faites les régler par votre Association que vous devez regarder comme votre véritable ministère d'éducation. L'orateur concrétise ici sa pensée par un exemple. Un Anglais écrit au ministre et se plaint qu'on enseigne trop de français à l'école. Aussitôt le ministre semonce la maîtresse et l'avertit de se conformer à la loi. Au lieu de s'emballer, celle-ci s'adresse au commissaire qui à son tour consulte l'Association. Une gentille lettre brûlante de dévouement à la cause éducationelle et de soumission au département est envoyée au ministre qui la mettra dans ses filières pour attester qu'il a fait son devoir — lettre qu'il pourra montrer aux jaunes et — l'incident est clos. Le même tact doit être employé avec les inspecteurs d'écoles qui seront toujours heureux de pouvoir dire au ministre que tout va bien dans les écoles qu'ils visitent. Sachons les traiter avec courtoisie, les flatter même au besoin et du moment qu'ils auront constaté un progrès raisonnable dans l'enseignement de l'anglais il nous laisseront enseigner autant de français que nous le désirons.

Ces conseils pratiques du Rév. Frère Joseph furent écoutés avec un religieux silence et les applaudissements prolongés qui en marquèrent la conclusion laissent croire qu'ils produisirent une impression profonde dans l'esprit des auditeurs. Sachons en profiter dit M. Raymond Denis en remerciant le délégué du Manitoba et prenons une fois pour toute la résolution de régler nos propres affaires. Usons de diplomatie et par la diplomatie non seulement nous maintiendrons ce que nous avons déjà, mais nous prendrons ce qui nous manque.

DISCUSSION DES RESOLUTIONS DE L'ASSOCIATION DES COMMISSAIRES

Après ces quelques paroles de M. le président et certaines questions auxquelles le Frère Joseph se fit un plaisir de répondre, l'assemblée se constitua en comité sous la présidence de M. Van Elslande de Meyronne, assisté du R. P. Fallourd et de MM. R. Courteau, F.-X. Boileau, et A. Bouvier.

Ce comité représentant l'Association des Commissaires d'écoles soumit à l'assemblée dix-neuf résolutions dont quatorze furent acceptées et cinq rejetées. La discussion de ces résolutions fut une preuve évidente de l'intérêt que tous les commissaires d'écoles portent à leur association. A l'exception de la dernière, qui était un vote de remerciement au comité qui avait passé une partie de la nuit précédente à étudier, classifier, rédiger ces diverses résolutions, on peut dire que toutes furent passablement épluchées. Un fait digne de remarque et qui montre bien l'esprit qui régnait dans l'assemblée, c'est qu'après discussion, la résolution était toujours adoptée ou rejetée à l'unanimité.

Cette discussion fut tout de même assez longue et le comité des résolutions, monté sur l'estrade à 10 1-2 h. a.m., ne déposait les armes qu'à 3 h. p.m., s'étant contenté d'une heure et demie pour dîner.

Election des officiers de l'Association des commissaires

Le comité de nominations présidé par le R. P. Auclair, O.M.I., assisté de MM. J.-E. Morrier, J.-A. Motut, A. Bouvier et de M. l'abbé J. A. Morrissette remplace sur l'estrade le comité des résolutions. Après avoir apprécié le dévouement et le bon travail des officiers sortant de charge, le R. P. Auclair met en nomination les candidats que le comité propose à l'assemblée comme devant faire partie du bureau de direction de l'Association et procède à l'élection qui donne le résultat suivant:

Président, M. R. Denis;
1er vice-président, R. P. Fallourd
2e vice-président, M. A. de Margerie;
Sec.-trés., M. J.-E. Morrier.
Directeurs: MM. J. Casgrain, de Prince-Albert, Paul Bourdy, de Laflèche, l'abbé Kugener de Willow-Bunch, J.-A. Motut de Hoey, l'abbé J.-B. Jullion de St-Hippolyte, Dr Maurice Gravel de Gravelbourg.

M. A. BOILEAU, DELEGUE DE L'ALBERTA

Pendant qu'on dépouille le dernier scrutin, M. A. Boileau, délégué de l'Alberta, invité par le président à prendre la parole, veut se contenter *d'un mot*. Un seul mot, dit-il, pour ne pas prendre le temps précieux de la Convention. Un mot pour remercier l'assemblée de l'accueil chaleureux et fraternel qu'on lui a fait et inviter tous les délégués présents au prochain congrès de l'A.C.F.A. qui aura lieu en janvier 1928; mais l'auditoire ne veut pas se contenter de ce *seul mot* et M. Boileau est forcé de revenir. Il appuie la leçon de fierté nationale donnée au premier soir du congrès par le R.P. Langlois. 'Noblesse oblige, dit-il avec les accents d'une éloquence qui semble regretter d'être contenue, de ne pas avoir le temps de produire toutes ses vibrations. Etre noble, c'est remplir son devoir partout et toujours. Nous avons beaucoup plus de devoirs que de droits. Etre noble, c'est non pas se laisser vivre, mais vouloir vivre."

Il conseille à l'auditoire de lire régulièrement le *Patriote* une fois par semaine; de le faire lire et de voir à ce qu'il n'y ait pas une seule famille franco-canadienne de la Saskatchewan qui en soit privée. A ceux qui ont un peu plus de temps que les autres, il recommande de joindre à cette lecture celle de *L'Union* et de *La Liberté*.

En remerciant l'orateur, M. Denis lui demande de ne pas trop s'éloigner; si le temps le permet, ajoute-t-il, nous vous demanderons de nous dire *encore un autre mot*.

M. L'ABBE BILODEAU

M. l'abbé Bilodeau, missionnaire colonisateur succède à M. Boileau. *Il me fallait, dit-il*, etre profondément convaincu de mon rôle de colonisateur pour faire, uniquement en vue de cette convention, le voyage de Montréal à Régina, surtout dans un temps où le travail du bureau est des plus pressants. Il me fallait apprécier hautement le travail de l'Association catholique franco-canadienne de la Saskatchewan et faire reposer sur les cercles beaucoup d'espérances pour m'exposer aux fatigues d'un voyage de six jours dans le seul but de leur apporter l'appui de mon encouragement, de mes sympathies. Chez vous, la volonté de survivre ne fait pas défaut, Dieu merci; mais à la vue des flots d'immigrants qui vous arrivent de toutes parts vous avez compris l'importance de pratiquer l'infusion continuelle d'un sang nouveau dans vos groupes de l'Ouest, et c'est pourquoi vous vous adressez aux missionnaires colonisateurs. Ces missionnaires ne demandent pas mieux que de vous aider; mais que de difficultés n'ont-ils pas à rencontrer. Pour réussir, ils ont besoin de toute votre coopération. L'orateur entre alors dans le vif de sa conférence qui avait pour but d'indiquer aux divers cercles de l'A.C.F.C. les moyens par lesquels ils peuvent aider le missionnaire colonisateur.

Comme il serait long d'expliquer ces moyens et que nous nous ferons un devoir de publier en entier cet intéressant travail de M. l'abbé Bilodeau, nous en remettons la publication à une autre semaine.

Notons en passant que cette conférence souleva le plus vif intérêt et suggéra aux auditeurs un bon nombre de questions auxquelles le conférencier répondit avec plaisir et à-propos.

RESOLUTIONS DE L'A.C.F.C.

Immédiatement après la conférence de M. l'abbé Bilodeau, le comité des résolutions concernant l'A.C.F.C., fut invité à monter sur l'estrade. Ce comité était présidé par M. l'abbé Kugener, curé de Willow-Bunch, assisté de MM. Alcime Bouvier, J.-A. Motut, Paul Bourdy et J.-C. Bichon.

Ce comité soumet à l'assemblée seize résolutions qu'il a soigneusement étudiées et rédigées de son mieux la nuit précédente. Onze sont adoptées et cinq sont rejetées ou laissées à l'exécutif. Mais comme dans la séance analogue précédente, chacune d'elles fut passablement épluchée avant de recevoir sa sentence finale qui fut généralement unanime.

A ces diverses résolutions, le R. P. Portier, O.M.I., curé de Delmas, joignit un voeu qui rencontra l'approbation générale de l'auditoire en demandant à l'administration du *Patriote* d'envoyer aux divers cercles la liste des abonnés de leur région afin de les aider dans leur travail de propagande.

Avant de quitter l'estrade, M. l'abbé Kugener, président du comité, profita d'une occasion opportune pour communiquer aux délégués: l'existence d'une compagnie d'assurance sur les pique-niques. Ce renseignement fut pour tous une véritable révélation. Seul un organisateur-né pouvait découvrir l'existence d'une telle garantie de succès. Plus de crainte à l'avenir; l'argent dépensé dans l'organisation d'un pique-nique est assuré de rapporter au moins du dix pour un, beau temps, mauvais temps.

ELECTIONS DE L'A.C.F.C.

Le comité de nominations présidée par le R. P. Auclair assisté de MM. J.-E. Morrier, A. Bouvier, R. Courteau, E. Jodoin, remplace aussitôt le comité de résolutions et soumet à l'assemblée un certain nombre de candidats au futur bureau de direction de l'A.C.F.C.

Le nom de M. Raymond Denis comme candidat à la présidence soulève les applaudissements prolongés de toute la salle. Le président du comité fait remarquer que les candidats proposés par le comité ne sont que des suggestions; que l'assemblée est absolument libre de proposer d'autres candidats, puis demande si les applaudissements qu'il vient d'entendre doivent être considérés comme un signe d'acquiescement au choix du comité. Les applaudissements reprennent de plus bel, l'auditoire est debout, on fait ovation au candidat proposé, on chante: "Il a gagné ses épaulettes", "Halte-là, Raymond Denis est là", et au milieu de l'enthousiasme général M. Denis est proclamé de nouveau président de l'A.C.F.C.

M. Denis avait cependant résolu de se retirer sous sa tente. Après plusieurs années d'un dévouement sans bornes à la cause française en Saskatchewan, il croyait raisonnable qu'un autre fut chargé de la besogne, mais en face d'une telle explosion de confiance en sa direction, d'un désir si manifestement exprimé de le voir encore à la tête de l'Association, il eut tôt fait d'oublier fatigues, déboires, ingratitudes même et de revenir sur sa décision. '—Ces marques de sympathies, dit-il vibrant d'émotion, me vont droit au coeur, merci. C'est entendu je serai votre chef pour les deux années à venir et continuerai à faire mon possible comme par le passé."— Puis on reprend les élections qui finalement donnent le résultat suivant:

Président, M. R. Denis;
1er vice-prés., M. A. Marcotte;
2eme vice-prés., M. A. de Margerie;
Sec.-gén., M. J.-E. Morrier;
Trésorier, M. l'abbé Maillard.

Comité d'honneur

Sa Grandeur Mgr Mathieu, Sa Grandeur Mgr Prud'homme, l'honorable Juge Turgeon et l'honorable Juge Gravel.

Entre temps M. l'abbé Kugener proclamait gaiement du fond de la salle que la souscription destinée à couvrir les frais d'impression de tous les travaux de la convention atteignait déjà la jolie somme de $242.50.

Le dernier scrutin étant dépouillé, le président en fait connaître le résultat et tous se retirent emportant de cette conventon le plus réconfortant souvenir.

Deux ans d'action française

Rapport du secrétaire- général de l'A.C.F.C.

Monsieur le président,
Messieurs les délégués,

Au début de ce rapport, nous désirons féliciter nos aumôniers, chacun des membres de l'exécutif, nos chefs de région, et en général tous les membres de l'Association; leur coopération harmonieuse et leurs efforts persistants ont grandement facilité le travail de l'Exécutif et du Secrétariat et considérablement contribué au développement de l'influence du groupe dans cette partie de notre beau pays.

Notre dixième convention s'ouvre sous d'heureux auspices et promet de faire époque dans les annales franco-canadienne de la Saskatchewan. Les délégués semblent *imprégnés de l'atmosphère* d'un passé laborieux qui a rendu possible la merveilleuse fécondité de notre association. Vos décrets, nous en avons la certitude, rendus avec justice et charité, ouvriront de nouveaux horizons à nos 45,000 membres, et rendront de plus en plus efficace l'oeuvre que nous poursuivons depuis quinze ans. Il *serait peut-être à propos de rappeler* ici que tous ceux qui sont de race française et catholique appartiennent par le fait à l'A.C.F.C.

Nous venons vous rendre compte de nos travaux, de nos actes. Bien humblement, nous confessons avoir donné à l'Association le meilleur de nos efforts et notre dévouement le plus complet. Nos consciences jouissent d'une paix sereine que rien ne peut troubler et nous espérons recevoir l'absolution sans pénitence.

Le travail sérieux, pratique et désintéressé de tous permet de vous présenter une *association vigoureuse*, en marche vers ses destinées sous un ciel clément. Il y a bien parfois de légers nuages. Mais le vent qui souffle vers la concorde et *l'union des coeurs* se chargera de les dissiper rapidement. L'Association Catholique-Canadienne est relativement bien organisée, elle est respectueusement soumise à l'autorité religieuse et aux justes lois du pays; elle est puissante par le nombre et la splendide loyauté de ses membres; si elle est encore relativement pauvre en argent, elle *peut avec raison se glorifier* d'être riche en oeuvres éducationnelles et sociales. Gardons-la jalousement pour la génération qui pousse et pour toute la race dont elle est *le puissant boulevard dans l'Ouest* Canadien.

Depuis la convention de mars, 1925, votre Exécutif a *tenu huit réunions*, dont six eurent lieu à Prince-Albert, et deux à Régina. Vu l'étendue de la province, nous ne pouvions compter sur une assistance *régulière de tous les membres* à chacune de nos réunions. Nous croyons cependant de notre devoir de vous rendre compte du nombre de réunions auxquelles chacun a assisté: MM. Raymond Denis et J.-E. Morrier, sept réunions; R. P. Auclair, O.M.I., six réunions; Mgr J.-H. Brodeur, quatres réunions; Mgr Z.-H. Marois, R. Père Jan, O.M.I., et Docteur L. Roy, *deux réunions*; M. l'abbé J.-A. Morrissette, R. P. B. Fallourd, Révérend Père Georges Boileau, O.M.I., MM. Arthur Marcotte, J.-A. Mathieu et A.-T. Breton, *une réunion chacun*.

Depuis la création du Secrétariat jusqu'au 28 février 1927, nous avons reçu 2,373 lettres et 327 colis postaux; nous avons expédié en retour 2,714 lettres, 1,879 circulaires et 514 colis postaux. De plus nous avons reçu au Secrétariat de *nombreux visiteurs, tant de la province* que de l'extérieur, et leur avons fourni les renseignements qu'ils désiraient. Quoique nous n'ayons pas tenu compte du nombre de ces visiteurs, nous pouvons dire qu'il se passe rarement une journée sans qu'il s'en présente. Nous ne nous sommes jamais plaint de manquer de besogne.

Nos Cercles Paroissiaux

Nous comptons présentement cinquante-trois cercles paroissiaux dûment organisés et actifs, et environ trente-sept paroisses ou missions qui n'ont pas encore jugé à propos de se joindre à nous et coopérer à nos oeuvres. Il n'y a cependant pas lieu de désespérer. L'évidence du bien que fait notre Association saura sûrement tôt ou tard entrainer ces groupes dans le mouvement et leur appui moral et financier nous permettra de mieux remplir notre belle mission auprès de nos compatriotes.

En général, nos cercles paroissiaux ne font pas suffisamment connaître leurs activités au Secrétariat, en sorte que le mérite d'une foule de bonne oeuvres demeure *ignoré*. *Cela est infiniment regrettable*, c'est de l'humilité mal placée. Nous prions les secrétaires des cercles d'être plus loquaces qu'ils ne l'ont été dans le passé. Ne craignez *pas de faire trop de réclame* pour votre paroisse. Adressez-nous souvent des rapports ou au moins des nouvelles de vos activités. N'oubliez pas que vous êtes de la famille.

Nous savons néanmoins qu'un grand nombre de nos cercles s'assemblent assez régulièrement et rendent d'appréciables services à *leur paroisse respective*. *Plusieurs* ont contribué de généreux montants à l'église, d'autres ont construits des salles paroissiales, aident à l'organisation du bazar annuel et *enfin un autre a organisé pour* le bénéfice de ses membres une Mutuelle Mortuaire. Tout ce qui précède nous permet de conclure que nos organisations aident plutôt qu'elles nuissent aux oeuvres purement paroissiales. Souhaitons que ces exemples deviennent contagieux.

Oeuvres d'éducation

Parmi nos oeuvres d'éducation, nous plaçons au premier rang l'organisation des voyages de LA SURVIVANCE *dans l'Est du Canada*. Lorsque votre Exécutif prit cette nouvelle initiative en 1925, il avait pour buts principaux d'affirmer la solidarité de nos différents groupes, *d'attirer sur toutes les minorités* franco-canadiennes de l'Ouest l'attention de nos frères de la province de Québec, et de dissiper certains préjugés qui avait cours dans la *province de Québec* contre l'immigration des nôtres vers les provinces des prairies. Nous étions loin de prévoir alors un retentissement aussi considérable et *un succès aussi complet*.

Par l'extension qu'ils ont pris, par l'échange d'idées qu'ils ont provoqué, soit publiquement, soit au cours des réunions intimes des chefs de l'Ouest et de l'Est, aussi bien que par les résultats déjà réalisés et ceux que nous croyons pouvoir espérer, ces voyages comptent parmi les événements remarquables de notre activité nationale.

Dès le premier voyage nous comptions 310 voyageurs, et ce nombre fut porté à 407 en décembre dernier. Nous avons ainsi fourni aux groupes franco-canadiens de l'Ouest l'occasion d'affirmer qu'ils étaient étroitement unis entre eux. Alors *que nous* croyions en 1925 nous adresser qu'à la Saskatchewan, *l'idée s'emparait* de l'Alberta et du Manitoba et réunissait dans une parfaite communauté *de sentiments les Franco-Canadiens des trois provinces des* prairies. *Partout où les discours* furent prononcés, on salua d'avance une fédération des forces françaises *du Canada, parce que l'intérêt national* d'une race n'est pas renfermé dans les limites des diocèses ou des provinces.

Les affectueuses et chaleureuses réceptions que nos pèlerins reçurent partout, démontraient d'une façon éloquente que nos coeurs battaient à l'unisson avec ceux de nos frères de l'Alberta, du Manitoba, de l'Ontario et de la vieille province de Québec, et que les problèmes qu'a à affronter la race dans les provinces à majorité anglaise sont pratiquement les mêmes que ceux des autres groupes français. *C'est surtout dans la province de* Québec que nos pèlerinages devinrent de véritables marches triomphales. Pour nous recevoir, et montrer qu'elle nous suivait dans nos luttes, la "*douce province*" se fit vraiment maternelle pour ses fils de l'Ouest. Rien ne fut épargné, et Québec affirma dans des manifestations éclatantes, qu'elle *comprenait son rôle de Mère* et entendait en assumer les devoirs, les responsabilités et la gloire.

Nous conservons de bien vivaces et reconnaissants souvenirs de toutes ces belles manifestations et magnifiques réceptions organisées en notre honneur. En outre de l'intérêt *qu'elles ont provoqué*, ces démonstrations auront eu le bon effet de donner naissance à un mouvement plus pratique et durable. *Nous sommes heureux qu'un projet* ayant pour but la coordination des efforts de nos différents groupes soit en voie d'organisation. Nous faisons des voeux sincères pour que cette entreprise réussisse et que toutes les associations nationales du Canada viennent se ranger sous les drapeaux du grand ralliement français.

Notre oeuvre d'éducation ne s'est pas limitée aux voyages dont nous venons de parler. Votre Exécutif s'est encore efforcé d'envoyer le plus grand nombre possible de ses membres dans les diverses régions pour donner des conférences. Nous avons été généreusement aidés par les RR. PP. Auclair et Boileau, nos deux dévoués missionnaires de la cause religieuse et française.

Nous croyons avoir fait aussi plaisir à beaucoup de cercles en patronnant la tournée Daprat au cours de l'été dernier puisque la chanson est une de nos vertus nationales.

Oeuvres scolaires

Deux mois à peine après la dernière convention, c'est-à-dire à sa séance du 22 mai 1925, l'Exécutif *décidait l'organisation immédiate* des Concours scolaires de francais prévus pour 1926 seulement. Par le rapport spécial qui a été présenté à la séance d'hier après-midi, vous connaissez déjà en détail les résultats bienfaisants de ces concours, que votre association entend bien continuer et développer.

C'est aussi à l'initiative de votre Exécutif *que nous devons l'introduction* du français comme sujet facultatif aux examens officiels du Grade VIII.

Des démarches furent également faites auprès du Conseil d'Education en vue de faire accepter des livres français pour les bibliothèques scolaires, *mais jusqu'à* ce jour nous n'avons pas encore obtenu de résultats pratiques. Il faudra poursuivre ces démarches et confier ce travail à notre représentant sur ce Conseil.

Le Visiteur Général des écoles vous présentait hier son rapport. Il nous semble superflu de revenir sur le sujet si ce n'est pour vous dire que *nous* sommes très reconnaissants envers nos bons évêques pour l'aide généreuse qu'ils nous donnent dans ce domaine de nos activités. Les rapports des Visi*teurs parviennent régulièrement* au Secrétariat. Ils sont soigneusement rédigés et contiennent une foule de renseignements d'une grande valeur pour nos archives et nos dossiers. *C'est au moyen de ces rapports* que nous préparons les remarques qui sont adressées aux Commissions scolaires.

Instituteurs et commissaires

Pour venir en aide aux instituteurs et aux commissaires, nous nous efforcons de tenir au point une liste des arrondissements scolaires disponibles aussi bien que des instituteurs bilingues. Nous transmettons ponctuellement ces *renseignements* aux intéressés qui s'entendent ensuite sur les questions de détails. Ce département a déjà rendu d'innombrables services mais il serait beaucoup plus *efficace si les intéressés* instituteurs et commissaires voulaient bien nous avertir dès qu'ils ont accepté une école ou lorsqu'ils ont retenu les service d'un instituteur. Beaucoup négligent de le faire et cela nous entraine dans une correspondance inutile et coûteuse. Comme preuve à l'appui de cette assertion, permettez-nous de lire l'extrait suivant d'une lettre que nous recevions pas plus tard que le 5 courant d'une excellente institutrice:

Je veux bien croire que la négligence des institutrices paralyse votre service, mais *l'insouciance et la nonchalance* des secrétaires d'écoles est pour beaucoup dans la lenteur que nous mettons à répondre à vos lettres."

Au commencement de février, j'ai envoyé quatre télégrammes à *quatre différentes écoles*, et je n'ai pas reçu de réponse, même par lettre. Ces mêmes écoles demandent encore des instituteurs à grands cris aujourd'hui."

Nous manquons encore d'instituteurs bilingues, quoique la crise soit moins sérieuse qu'en 1925. Nous avons actuellement plusieurs demandes qu'il nous est impossible de *satisfaire faute de recrues*. Nous avons la certitude que Québec préparera spécialement des candidats bien qualifiés, mais d'après une communication récente *de source autorisée, on nous fait* savoir que nous ne devons pas compter sur une aide efficace avant deux ans. D'ici là nous devrons nous tirer d'affaire le mieux *possible, et nous efforcer de nouer* des relations avec les instituteurs de l'Est. A ce sujet nous devons dire que dans la presque totalité des cas, la correspondance cesse avec la première lettre. Néanmoins nous réussissons à recruter quelques bonnes institutrices.

D'autre part, on nous fait remarquer que les institutrices bilingues formées dans la province, ne donnent pas satisfaction pour l'enseignement du français. Nous ne sommes pas encore en mesure de dire si cette assertion est calomnieuse ou véridique.

(Suite à la page 6)

Prince-Albert

—Les membres de l'A.C.F.C., de Prince-Albert sont invités à une séance qui aura lieu mardi soir prochain, le 29, à l'école Séparée. MM. Jules Casgrain et Georges Michaud nous communiqueront leurs impressions de leur récent voyage à Régina: M. Casgrain parlant de la Convention des Commissaires et M. Michaud de celle de l'A.C.F.C. Il y aura également un concours de déclamations pour les jeunes, et nul doute que tous se feront un devoir de venir encourager la bonne volonté de ces chers petits. Ce concours sera présidé par un jury de trois membres qui, après délibération, proclamera les vainqueurs et distribuera les prix. Les portes seront ouvertes à 8 heures et la séance commencera à 8.30 heures précises.

—Mercredi, le 30, vers les 9 hrs, M. Georges Michaud sera au programme radiologique de la station de Prince-Albert. Il donnera en français et en anglais, un bref rapport de la grande convention Franco-canadienne de Régina.

—Les Franco-canadiens de Prince-Albert ont eu, cette semaine, la bonne fortune de voir augmenter leur nombre d'une précieuse unité en la personne de Mlle Aurore Michaud ci-devant de Régina. Le cercle de l'A.C.F.C. est heureux d'offrir la plus cordiale bienvenue à cette distinguée compatriote et espère que son séjour à Prince-Albert lui sera des plus agréables. Mlle Michaud sera à l'emploi de la Banque Canadienne Nationale.

—Etaient de passage en ville pendant la semaine du Carnaval: Mlle E. Granger de St-Brieux, Mme Dr LeBlond et ses enfants de Rosthern, qui visitait sa soeur Mme J. W. Brodeur.

—Aussi de passage, M. l'abbé A. Perreault, curé de Sinnott et le R. P. Chamberland, O.M.I., en route pour LePas où il remplira la charge de secrétaire de Mgr Charlebois, charge vacante depuis la mort du regretté Père Paquette.

Régina, Sask.

Monseigneur l'archevêque de Régina a béni solennellement, dimanche, le 13 mars, le nouveau scolasticat des Oblats à Lebret. A cette occasion un jeune novice a reçu l'ordination sacerdotale.

L'abbé Morissette, de Régina accompagnait Mgr Mathieu.

—Le nouvel abbé mitré de Muenster était de passage à l'archevêché vendredi dernier.

—Mademoiselle Aurore Michaud, depuis quelques années à l'emploi du Gouvernement, vient de quitter sa position. Le Cercle de l'A.C.F.C. de Régina perd une fidèle secrétaire et les Canadiens-français de la Capitale regretteront le départ de Mlle Michaud. Si ses chefs immédiats avaient seulement voulu tenir meilleur compte de ses états de service!

Mlle Michaud est partie pour Prince-Albert.

—:*:—

Le ville de Régina veut avoir sa part de $100,000

Ottawa. — Le parc Dominion à Régina, Sask., fut vendu naguère à la Cie T. Eaton pour la somme de $100,000. La ville est en instance actuellement devant la cour de l'échiquier pour obtenir du gouvernement fédéral qui reçut l'argent de cette vente une partie de cette somme. Elle prétend que la valeur de cette propriété vint en grande partie des améliorations considérables que la ville y avait faites: posage de l'aqueduc, installation des égoûts, etc.

—:*:—

Les élévateurs de Vancouver auront une capacité de $7,000,000 de minots

Vancouver. — L'élévateur No. 3 de la Commission du Havre de Vancouver sera agrandi de façon à contenir un million de minots de plus soit 1,600,000 minots. La capacité des élévateurs du port sera à cette date de 7,000,000 de minots. Ces élévateurs sont loués à des compagnies, — c'est ainsi que le No. 2 est à l'usage du cartel—, mais la commission a l'intention d'en mettre un à la disposition du public en général.

—:*:—

Un externat classique

Montréal. — Les messieurs de St-Sulpice feront bientôt construire ou loueront dans le nord de la ville un édifice qui sera converti en externat classique. L'endroit n'en est pas encore définitivement choisi, mais il est probable que ce sera dans la paroisse Saint-Edouard ou dans Saint-Stanislas.

Les Sulpiciens auraient l'intention d'ourir cet externat classique aux élèes du 1er septembre prochain.

—:*:—

Une taxe sur la fourrure

Ottawa. — L'hon. Chs Stewart, ministre de l'intérieur proposera à la Chambre des Communes de donner au Commissaire du Nord-Ouest le pouvoir de prélever une taxe sur chaque pelleterie qui y serait vendue. Pour plus de deux millions de piastres sont retirées chaque année de l'Ouest par des compagnies qui n'apportent aucun profit à ce pays. Cette taxe aurait pour but de couvrir les dépenses encourues par le gouvernement pour l'administration de ce territoire.

—:*:—

Au théâtre Russell

Ottawa. — La Société des Débats français de l'Université d'Ottawa vient d'inscrire un nouveau succès aux annales de son histoire: C'est celui qu'ont remporté au théâtre Russell les élèves de cette méritante institution en interprétant "Tolbiac", grand drame historique en quatre actes et en vers du R. P. Delaporte, S.J.

Le mérite du directeur de la Société des Débats et du directeur artistique de la représentation s'il est plus obscur, est peut-être encore plus grand que celui des acteurs, si l'on réfléchit à la somme de travail que *les premiers ont dû déployer* dans la préparation d'une pièce théâtrale de pareille envergure.

La patience et le dévouement du R. P. Renaud, O.M.I., et le talent de M. Léonard Beaulne, méritent des louanges sincères et profondes, car à n'en pas douter le succès de la représentation leur revient en grande partie.

Il y avait 49 personnages dans la pièce.

Les nouvelles de la semaine

Nous avons dû mettre tout de côté cette semaine pour ouvrir nos colonnes au compte-rendu de la Convention que nous avons voulu faire aussi complet que possible malgré le peu de temps à notre disposition.

Voici en un résumé très succinct les principaux événements du monde.

On rapporte la prise de Shanghaï presque sans coup férir par les troupes cantonaises. Les concessions étrangères sont gardées par les forces de chaque pays; celles de France et d'Angleterre se sont frottées un peu à un détachement chinois. Toutes les puissances étrangères ont décidé d'augmenter leurs effectifs.

***

L'Europe a la guerre à ses portes dans les graves difficultés survenues entre l'Italie et la Jugo-slavie. M. Briand a averti officiellement la Jugo-Slavie de veiller à ce qu'aucun de ses actes ne puisse être regardé comme une provocation.

***

Le major S. Beires, aviateur portugais est arrivé au Brésil après avoir survolé l'Atlantique en partant de la Guinée portugaise.

***

Le gouvernement anglais a publié un bill prohibant la vente des honneurs royaux. Ce bill a pour effet d'empêcher les partis politiques de remplir leurs coffres au moyen de la vente des honneurs.

***

Le comité des chemins de fer de la Chambre des communes a approuvé le programme entier de construction du C.N. dans la Saskatchewan.

***

Deux monoplans du type Fokker le "Cité de Toronto" et le "Cité de Winnipeg" ont fait le voyage de Fort Churchill avec 1500 livres de matériel pour les prochains travaux d'enquête sur ce port.

***

Le club de gouret Tigers de Calgary a remporté le championnat de la ligue des prairies, sur décision des juges. Le club de Saskatoon a refusé de prendre part aux joutes de détail parce qu'on ne voulait pas changer l'arbitre.

***

L'hon. ministre de l'éducation, S. J. Latta, annonce qu'il n'y aura pas de cours l'an prochain aux *écoles normales de la Saskatchewan*, préparatoires à l'obtention des diplômes de troisième classe. C'est dire que le gouvernement n'accordera plus ces diplômes.

***

Mgr Emard, archevêque d'Ottawa et Mgr C.-A. Marois, P.A., de Québec sont gravement malades. Tous deux ont reçu les derniers sacrements.

***

La Chambre des Communes a adopté deux résolutions budgétaires à la séance du 15 mars.

La première réduit de 25 pour cent les droits d'accise sur les allumettes, abolit la taxe du timbre sur les titres bancaires, chèques et autres, de $10 et moins, et uniformise à deux sous, sans tenir compte de la valeur nominale de ces titres, la taxe sur ceux qui dépassent $10.

Ces changements entrent en vigueur le premier juillet prochain.

***

Les administrateurs de l'hôpital Notre-Dame de Montréal étudient la construction de la dernière aile et d'une résidence pour les gardes-malades au coût approximatif de $1,250,000.

***

De l'avis de la Chambre, il est résolu que les citoyens du Canada désireux d'aller s'établir sur les terres de l'Ouest du Canada, devraient recevoir du gouvernement fédéral la même assistance et les *mêmes avantages que les citoyens* de l'Europe.

Tel est le texte d'une résolution que M. Boulanger, député de Bellechasse *présentera à la Chambre* des Communes. Il en a donné avis au gouvernement.

***

104 cardinaux, archevêques et évêques de France viennent de signer et d'adresser au Souverain Pontife une lettre pleine d'adhésion à ses enseignements et décisions *concernant le journal 'L'Action Française'*.

***

Le fleuve St-Laurent est libre de glace en face de Montréal jusqu'à l'île Ronde.

***

La convention de la fédération du travail à Montréal a décidé la formation d'une fédération des unions nationales distincte de celle des unions internationales. Douze unions étaient représentées.

***

Il est arrivé à Halifax dans les premiers jours de mars 3226 immigrants, ce qui ne s'était pas vu depuis avant la guerre.

***

La session à Québec vogue sur les inondations du lac St-Jean. Le gouvernement a fort à faire pour répondre aux accusations qui pleuvent de tous côtés. M. Taschereau en réponse a annoncé qu'un syndicat anglais allait dépenser $500,000,000 dans cette région.

***

La Chambre des Communes de Londres a passé en troisième lecture le bill des titres royaux et parlementaires, après qu'un amendement proposé par Sir J. Marriott, conservateur, eut été rejeté sans division.

***

Rome. — Lu Cheng Hsiang, ex-premier ministre de Chine et catholique fervent, vient de renoncer à tous les honneurs de ce monde et il a envoyé au Pape toutes les décorations qu'il reçut au cours d'une longue carrière diplomatique. Avec ces décorations le vieux diplomate chinois a envoyé au Souverain Pontife une lettre dans laquelle il lui annonce son intention de se retirer dans la vie privée et de renoncer à tout faste mondain.

—:*:—

Important jugement rendu par la Cour de l'Echiquier

Montréal. — Une patente en vertu de laquelle plusieurs millions de dollars étaient réclamés de la Consolidated Mining and Smelting Company depuis plusieurs années a été invalidée par un jugement du juge Audette, siégeant en cour d'Echiquier en cette ville. Cette patente était pour l'extraction du zinc par le procédé électrolytique, que l'on disait être l'invention de M. A. French, et être la propriété de la French Complex Ore Reduction Company of Canada, Limited. L'action pour invalider la patente fut prise par l'Electrolytic Zinc Processe Company, contrôlée par la Consolidated Mining and Smelting et l'Anaconda Copper and Mining Company.

La compagnie French prit une action il y a quelques années contre les compagnies manufacturant *le zinc par l'électrolyze, mais* la cause fut remise à divers intervalles. La présente action qui vient d'être tranchée avait pour but de régler la question une fois pour toutes.

—:*:—

Le contrôle du radio

Washington. — Des pourparlers préliminaires en vue d'une entente entre les Etats-Unis et le Canada concernant le radio se poursuivent actuellement ici. Une autre conférence sera probablement nécessaire avant de conclure un accord final, mais on croit savoir que l'un des principaux résultats sera de faire diminuer dès maintenant le pillage des longueurs d'ondes. A cet effet, les officiels de Washington ont demandé à Ottawa d'envoyer une délégation à Washington pour discuter des moyens à prendre pour obvier aux plaintes formulées par le Canada concernant le vol des longueurs d'ondes que se permettent des postes plus puissants des Etats-Unis. La délégation canadienne est assistée dans ses *négociations par l'honorable* M. Vincent Massey, ministre canadien aux Etats-Unis.

—:*:—

Congrès des catholiques noirs

Washington. — La fédération américaine des catholiques nègres a tenu son deuxième congrès à Washington. En vertu des résolutions prises à l'issue du congrès, les catholiques de couleur adressent au Souverain Pontife l'expression de leur dévouement, et le remercient tout particulièrement pour sa récente encyclique en faveur du clergé indigène dans les pays de mission. Ils envoient leur témoignage de gratitude au bulletin "America", qui se préoccupe des progrès des noirs.

—:*:—

Invitation officielle de l'Australie

Ottawa. — Une invitation officielle est reçue par les Dominions britanniques associés, les conviant à l'inauguration solennelle, le 9 mai prochain, du nouveau palais législatif fédéral de l'Australie, à Canberra. Le premier ministre Bruce exprime le vif désir de voir le Canada représenté à ces fêtes.

—:*:—

Violente tempête en France

Paris. — La France est de nouveau sous la tempête. Des rafales ont causé des dégats considérables et des pluies incessantes depuis un mois font monter la Seine et la Marne. Ces deux rivières montent lentement et comme les prophètes prédisent du temps humide pour tout le mois, on craint qu'il y ait des inondations considérables au printemps. Dans le sud, les rivières Lozère, Lot et Allier débordent déjà. Les tempêtes le long de la côte effrayent les pêcheurs qui n'osent sortir. A Camaret en Bretagne, un raz de marée a causé beaucoup de dommages aux navires.

EVANGILE

XIV. — *Préférer la société des pauvres à celles des riches*

(S. L., XIV, 12-14.)

Il dit aussi à celui qui l'avait invité:

"Lorsque tu donneras à dîner ou à souper, n'invite ni tes amis, ni tes frères, ni tes parents, ni tes riches voisins, de peur qu'à leur tour ils ne t'invitent et ne te rendent ce qu'ils auront reçu de toi. Au contraires, lorsque tu donneras un festin, appelle les pauvres, les infirmes, les boiteux, les aveugles (1); et tu seras heureux de ce qu'ils n'ont rien à te rendre. C'est à la réssurrection des justes qu'on te le rendra."

(1) Cette règle est de conseil. Beaucoup de saints l'ont pratiqué admirablement. Cependant, il y a des convenances dont il faut savoir tenir compte. Comme nous l'avons déjà dit, c'est la vertu de discrétion qui règle l'exercice des autres vertus.

Protestants et Klanistes s'entendent comme larons en foire

Boston. — Des scènes disgracieuses se produisirent à la State House re Boston lorsque l'avocat Kiellstrom, aviseur légal du Ku Klux Klan réclama une loi pour empêcher certains contrats, accords ou stipulations ayant trait au mariage.

Le bill avancé proclamerait illégal "de persuader ou d'induire l'une des deux parties contractantes à un mariage, à faire un contrat, écrit ou verbal, concernant l'éducation religieuse des enfants."

Le Rév. Edmond B. Lupien, pasteur de l'Oxford Methodist Church, et Mme Roberta Worcester, de Winthrop, parlèrent en faveur du bill.

Le représentant Twohig ouvrit ensuite l'opposition au bill par les mots: "Hail, hail, the gangs all here." Il fut salué de vivats et de huées, et M. Alling se leva pour protester. M. Twohig lui cria: "Asseyez-vous!" ce qui fut de nouveau accueillit de huées. Le messager dut faire taire tous les manifestants et conseiller le calme, puis finalement on décida de fermer l'audience.

Une cathédrale au Groenland

Copenhague. — Un archéologue Danois vient de rentrer à Copenhague après une fructueuse exploration des lieux anciennement colonisés par les Scandinaves au Groenland. La mission de l'archéologue danois a séjourné quatre mois à Ivigo et y a mis à jour les fondations de la cathédrale de l'ancien évêque de Gardar. Cette église construite en briques, avait 30 mètres de longueur. Elle comprenait plusieurs chapelles dans l'une desquelles on a exhumé le squelette d'un évêque, qui avait été enterré *avec sa crosse, faite en ivoire de cachalot*. On a également déterminé les dimensions et le plan d'autres bâtiments, dont l'un de 50 mètres de façade.

Un Révérend qui se donne un diplôme de stupidité

Windsor, Ont. — Le français ne sera pas enseigné dans les écoles publiques de Walkerville, C'est ce qui devint évident quand les commissaires d'écoles, à une seule exception près se montrèrent opposés à l'inauguration d'un cours de conversation française en 7e et 8e années, tel que décidé dans les écoles de Windsor.

Le révérend George Kersey, pasteur d'église unie de Walkerville, président de la commission scolaire, fut catégorique dans son opposition au projet. Il répondit au commissaire Nels Orvid qu'on ne demandait pas l'enseignement du français à Walkerville, et que l'addition de cette matière ne ferait qu'alourdir un programme déjà surchargé. Le commissaire Carl Bake parla dans le même sens.

En défendant son opinion le pasteur Kersey soutint que le français parlé au Canada différait totalement de celui parlé en France, et que les élèves des écoles publiques ne profiteraient nullement de cette étude.

—"J'ai étudié le français à l'école et à l'Université, dit-il, et cela m'a peu profité."

—:*:—

L'enregistrement des chevaux

Il n'y a que certaines races de chevaux qui peuvent être enregistrées au Canada, en s'adressant au Bureau des Annales Nationales Animales, à Ottawa. Ce sont les Clydesdale, Hackney, Shire, Percheron, Thouroughbred, Belge, Canadien, Carossier Français, Suffolk et Standard Bred, Pony Polo, Exmoor.

L'enregistrement de tout cheval de race pure au nom de son véritable propriétaire est de toute première importance. Nous insistons particulièrement sur ce point, car nous constatons souvent que M. X... achète un cheval qui reste inscrit sous le nom de M. Z... ce qui entraine maintes difficultés lors de l'enregistrement des descendants.

M. Georges Michaud parlera de la Convention au radio

Le "Leader" fait preuve de fanatisme.

Mercredi soir prochain, LE 30 MARS, M. Georges Michaud parlera en français de la Convention de l'A. C. F. C. au poste de radio 10 BI de Prince-Albert. Que tous ceux qui le peuvent règlent leurs instruments en conséquence.

M. Michaud a voulu parler en français sur le Convention de l'A. C. F.C. au poste du LEADER de Régina vendredi dernier. C'est l'hon. ministre de l'agriculture qui le lui avait suggéré. Mais les messieurs qui tout d'abord avaient dit oui, refusèrent de le laisser parler lorsqu'il se présenta à l'heure fixée. Ils donnèrent comme raison que seule la langue anglaise était admise à leur poste de Régina. Prétexte de fanatiques et rien autre.

Le C. N. R. S. de Saskatoon fut plus hospitalier. M. Michaud en passant à Saskatoon alla raconter son histoire à M. Stapleton, agent de district des passagers du Canadien National. Celui-ci se hâta de faire toutes les démarches nécessaires, et à 2.30 h. p. m., M. Michaud donnait en anglais et en français une intéressante causerie sur le grand événement que fut la Convention des Franco-canadiens les 15, 16 et 17 mars à Régina.

Que tous prennent note de l'acte de fanatisme du LEADER à l'égard de l'une des langues officielles du Canada. C'est à son fruit qu'on reconnait l'arbre, et c'est à leurs actes qu'on reconnait ses amis.

PETITES AFFICHES
Tarif

TOUTES DEMANDES—
Location maison, chambres, magasins, etc.
—A vendre, Perdu, Trouvé, etc.—
25 Mots ou moins, 50 sous.
Un sou du mot additionnel.
La même annonce, 5 insertions pour $2.00.
NAISSANCES, DECES, MESSES, REMERCIEMENTS—
50 sous par insertion.

INSTITUTEURS DEMANDES

Les Commissions scolaires qui désirent des instituteurs bilingues particulièrement les instituteurs de cette catégorie qui sont sans emploi sont priés de communiquer avec le Chef du Secrétariat de l'A. C. F. C., a-s du "Patriote de l'Ouest", Prince-Albert, Sask.

A VENDRE

NOUS avons présentement de très bonnes terres à vendre, spécialement, cinq quarts de section dans un centre français et à portée de l'église avec outillage complet, bétail et fourrage, à $35.00 de l'acre. S'adresser à J. K. Rosa, Kincaid, Sask., Boite 122. 1-2-P.

POIS BLANCS de qualité supérieure pour la semence. Garantis pour la cuisson. Prix: $4.00 le minot ou $3.75 par quantité de dix minots. F. O. B. Gravelbourg. S'adresser à Eph. Lizée. Boite 146, Gravelbourg, Sask.

MAGNIFIQUE piano Kimball, prix régulier $600.00 pour $175.00. S'adresser à Mme Jos. Gamache, Ste-Rose du Lac, Man. 2-6-P

SIROP D'ERABLE A VENDRE

DANS quelques jours nous commencerons la récolte du sirop d'érable. J'avise tout épicier ou autres qui désireraient acheter de ce produit pour revendre de s'adresser à F.-S. Ménard, Abbotsford, Québec. 1-3-P.

A LOUER

GRAND magasin (24 x 40) avec logement audessus. De plus il y a hangar de 16 x 20 et un garage de 14 x 18. Centre mixte français - anglais. S'adresser à Mme M.-H. Georget, Boîte 7, Domrémy, Sask. 51-3-P.

MECANICIEN DEMANDE

ON DEMANDE immédiatement un mécanicien de langue française avec bonne expérience pratique des automobiles, tracteurs et machines agricoles. S'adresser à Garage Bégrand, Boite 15, Hoey, Sask. 50-7-C

ON DEMANDE une ménagère pour la saison d'été, sur la ferme, de préférence catholique et parlant français. S'adresser à Joseph Saive, Whitewood, Sask. 52-4-P

DIVERS

BON PRIME—Ce Bon et 25c donnent droit à recevoir franco par la malle, trois Albums Illustrés; aventures amusantes de Tilutin, lecture gaie et honnête. Le Messager du Livre, 2696 Notre-Dame Ouest, Montréal. 39-6-C

PRETS D'ARGENT sur fermes en culture. International Loan Company, 404 Trust and Loan Bldg., Winnipeg, Man. 20-x-C

UN VEUF, dans la quarantaine, bonne position, désire correspondre avec veuve ou célibataire en vue de reconstituer son foyer. S'adresser à Boite M-D a-s du Patriote, Prince-Albert, Sask. 52-4-P

JEUNE HOMME franco-canadien désire correspondre avec jeune fille. Adresse: Henri L'Avenir, Boite 100, Frenchville, Sask. (52-4-C)

UN COUPLE demande position sur ferme dans foyer sans enfants ou avec maison à part. Mentionner salaire et conditions pour éviter correspondance inutile. Casier 25, Le Patriote de l'Ouest. 52-?-C

MESDAMES—Poils et duvets superflus sont enlevés pour toujours par Gypsia, produit importé de Paris. Employé par toutes les actrices. Ecrivez pour notre notice gratuite avec attestation. French Beauty Products. Dept. D. boite postale Times Square 184 New-York, U. S. A. 2-6-C